LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°35 PRINTEMPS - ETE 2019**

# DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

## MISE EN SENS UNIQUE DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN : LE FIASCO !

**NOTRE QUARTIER**
Square Burq : les ratés de la non-concertation

**DOSSIER**
Budgets participatifs : quand les Parisiens ont la parole !

**CADRE DE VIE**
Le renouveau de la porte Pouchet

**NOTRE HISTOIRE**

Clichy et Saint-Ouen : d'une porte l'autre...

**AVATARS**
La statue de Charles Fourier : un destin tourmenté

# humeur

## TROTTINETTES : LA NÉCESSAIRE RÉGULATION

S'engouffrant dans l'espace laissé libre par les dysfonctionnements de Vélib Métropole et la disparition du service Autolib, les trottinettes électriques sont apparues dans l'espace public parisien. « Gérées » par des opérateurs privés qui se sont purement et simplement approprié cet espace dans le plus grand désordre et sans, jusqu'à ce jour, verser la moindre redevance à la ville, encombrant les trottoirs, alors qu'une bonne part des emprunteurs-loueurs pilotent ces engins témérairement, plus souvent sur les trottoirs que sur la chaussée.
C'est l'exemple même d'un hyper libéralisme qui surprend un peu de la part de la mairie de Paris alors que Vélib et Autolib avaient fait l'objet d'un contrat avec un opérateur privé : négociations financières, obligations, emplacements dédiés, redevances. Autolib a disparu mais Vélib, après une année de graves flottements, et un semestre de régulation et de mise à niveau, semble fonctionner plus correctement. Loin toutefois du niveau d'équipement demandé par la Ville !
Dans le monde de la trottinette, il en va tout autrement avec de multiples opérateurs privés - il y en aurait douze au 15 mai - qui se déchirent pour exploiter le marché. Jusqu'à tout récemment, ils ne se sentaient nulle obligation envers la collectivité, envers les Parisiens. Abandonnez l'engin où vous voulez, roulez où vous voulez. Il sera éventuellement ramassé par des sous-traitants, rivaux entre eux – uberisation – et rechargé, parfois à l'aide de générateurs à essence dans des arrière-cours. Ecologie, quand tu nous tiens !

Cela ne pouvait durer. A la mi-mai, la mairie a enfin réuni des opérateurs. Fallait-il attendre un an ?
Tous se déclarent ravis de négocier une charte de bon fonctionnement, dans laquelle ils voient une preuve de la volonté de la Ville de pérenniser leur présence : pour chacun, le méchant, c'est l'autre. La mairie a réagi contre ce « bordel généralisé », menaçant d'interdire provisoirement les trottinettes si l'autorégulation échoue, en attendant la loi LOM sur les mobilités préparée par la ministre des Transports Elisabeth Borne, actuellement examinée à l'Assemblée nationale. Ce texte prévoit notamment que les municipalités devront accorder une autorisation préalable aux opérateurs désirant proposer leurs engins à l'usager. Les députés déposent de nombreux amendements, au risque d'un certain maximalisme, en proposant que les usagers de tous les véhicules légers – même sans moteur comme le simple vélo – portent un casque homologué. On risquerait de « tuer » l'actuel essor du vélo en ville !
Aux Pays-Bas, un des champions du vélo en ville, le casque n'est pas obligatoire.
Déjà, la mairie annonce que les opérateurs devront verser une redevance annuelle de 50 à 65 € par engin, la possibilité de mettre en fourrière des trottinettes en stationnement gênant (concept très élastique) et de dresser un PV de 135 € en cas de circulation sur le trottoir.
En attendant, nous n'avons pas vu la police nationale ou la DPSP verbaliser.
Il est grand temps !

## CONNAISSEZ-VOUS LES NOUVELLES **RÈGLES DU TRI ?**

Depuis le premier janvier 2019, vous pouvez mettre dans la poubelle jaune des éléments que vous destiniez à la poubelle verte.
Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton, des journaux, des livres et des revues. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères (bac vert). Vous pouvez maintenant mettre aussi dans la poubelle réservée au tri tous les autres emballages : sacs plastiques, sachets, boîtes, barquettes, pots de yaourt, films plastique et même le polystyrène ! Un seul impératif : ne pas laisser vos ordures dans des sacs fermés. Vous devez toujours vider vos sacs pour que ces déchets soient en vrac et donc plus facilement accessibles pour le tri.

## SOMMAIRE


**→ ÉDITORIAL**
- Inquiétudes .....p. 3

**→ DANS NOTRE QUARTIER**
- Mise en sens unique des avenues de Clichy et de Saint-Ouen : le fiasco..... p. 4
- Square Burq : les ratés de la non-concertation.....p. 6
- Un siècle d'avatars pour la statue de Charles Fourier, bd de Clichy..... .p.8
- Propreté : comment utiliser l'application DansMaRue..... p. 10

**→ DOSSIER**
- Budgets participatifs : quand les Parisiens ont la parole..... p. 11
- Les projets portés par notre association..... p.12
- Quelques autres projets adoptés dans notre quartier..... p.14

**→ ANIMATION**
- « Du Rififi aux Batignolles » : comment la légende renaîtra-t-elle ?.....p.16

**→ MUTATIONS URBAINES**
- Porte Pouchet : vers la fin des travaux en 2020..... p.17
- La gare de Pont-Cardinet rénovée et modernisée.....p 18

**→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE**
- Portes de Clichy et de Saint-Ouen : d'une porte l'autre..... p.20
- Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 24

# éditorial

## INQUIÉTUDES

Nous avons assisté ces derniers mois, dans notre quartier, à une conjonction d'évènements que l'on peut juger inquiétants. La mise en sens unique de l'avenue de Clichy début janvier, tout d'abord. Nous avons très vite évoqué « le flop » de l'avenue de Clichy. Cinq mois plus tard et avec la mise en sens unique de l'avenue de Saint-Ouen, nous qualifierons cette double opération de fiasco.
Presque au même moment, intervient le malencontreux réaménagement du charmant jardin de la rue Burq, dans le quartier des Abbesses, un petit square qui, jusqu'à l'automne dernier, fonctionnait parfaitement. Depuis, l'installation d'une « cage à foot », qui remplace un jeu de toboggans et d'agrès, provoque une forte contestation de la part des usagers de ce square.
Ces deux exemples, à nos yeux, témoignent de graves dysfonctionnements de certains services de la Ville.
Voilà une quinzaine d'années que la mairie de Paris a dans ses cartons le projet de mettre en sens unique l'avenue de Clichy.
La livraison annoncée du TGI et l'installation de la PJ à la porte de Clichy ont incité la Ville à ressortir ce vieux projet, répondant aux injonctions de la préfecture de police. Soit ! Mais que d'impréparation !
Signalétique désastreuse, manque total de réactions face à l'incivisme d'un très grand nombre d'usagers de véhicules motorisés violant délibérément l'obligation légale du sens interdit, faute sans doute d'avoir obtenu une présence dissuasive et pédagogique prolongée de la police sur les lieux.

> Laisser, pendant plusieurs mois, s'installer des comportements délictueux, sans réagir fermement, quel exemple d'irresponsabilité !

### SILENCE RADIO DE LA PART DES ÉLUS

A nos mises en garde adressées à tous les grands élus, à nos rappels à l'ordre lancés trois jours après la mise en œuvre de ce dispositif – nous parlions déjà de flop – nous n'avons jamais reçu de réponse, alors que l'article publié à ce propos sur le site declic1718.org était consulté plusieurs milliers de fois. Pas par les élus apparemment !

Laisser ainsi, pendant plusieurs mois, s'installer des comportements délictueux, sans réagir fermement, quel exemple d'irresponsabilité !
Et quelle surdité envers les alertes, à moins qu'il ne s'agisse de mépris envers de simples citoyens ou d'une association de quartier, ou encore de la crainte de perdre la face…
Mais alors pourquoi, au moins, ne pas avoir tiré des enseignements de ces insuffisances ? Quatre mois plus tard, la mise en sens unique de l'avenue de Saint-Ouen, elle aussi étudiée de longue date, se fait dans des conditions identiques, désastreuses. On constate, impuissants, le même manque de réactions face au manquement de cette règle : on ne s'engage pas quand un panneau annonce « sens interdit ».
Pourtant, combien de véhicules motorisés remontent l'avenue dans la voie de bus à contre-sens ! Chez les conducteurs, irresponsabilité, surdité, déni se combinent avec l'incivisme : l'interdiction, ce n'est pas pour moi…
Au jardin de la rue Burq, l'objectif poursuivi par la mairie, nous l'avons appris en mai, était de trouver un moyen d'occuper une jeunesse en danger de délinquance.
Et tant pis si on prenait le risque de faire entrer durablement la délinquance dans le square, excluant au passage enfants et préadolescents qui utilisaient les équipements supprimés pour installer la « cage ».
Peu importe, finalement, de savoir qui de la mairie du XVIIIe ou de la Direction des Espaces Verts est à l'origine de ce projet. Devant le tollé provoqué par cette décision prise sans concertation, la mairie a organisé deux réunions publiques. Trop tard, le (mauvais) coup était parti ! L'échec est patent et il ne sera pas facile de faire rentrer le diable dans la boîte…
Au demeurant, Il est de pires diables que des gamins fumeurs de joints. Mais il ne faut pas susciter la colère de citoyens, au risque que d'autres diables, des vrais, exploitent cette colère.


DÉCLIC 17|18

**LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18**
N°35 - PRINTEMPS-ETE 2019
Tirage : 4 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Contributions : **Vito d'Alessandro, Sebastian Brillout, Jean-Bernard Gonzalez, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

- Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
- Tous droits réservés • Photos : *dé*CLIC 17/18
- Crédits photographiques : *dé*CLIC 17/18, sauf mention contraire
- Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
- Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
- Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau
- Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

***dé*CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org

## dans notre quartier

# **MISE EN SENS UNIQUE** DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN : LE FIASCO

DEPUIS LE 8 JANVIER, L'AVENUE DE CLICHY EST EN SENS UNIQUE ENTRE LA FOURCHE ET LA PORTE, INTERDITE DANS LE SENS DESCENDANT. EXCEPTÉ POUR LES BUS, TAXIS, VÉHICULES PRIORITAIRES, AINSI QUE LES VÉLOS ET LES VÉHICULES DE LIVRAISON. DE MÊME, L'AVENUE DE SAINT-OUEN L'EST, DEPUIS LE 15 AVRIL, DANS LE SENS MONTANT.
CETTE INTERDICTION EST BAFOUÉE PAR NOMBRE DE VÉHICULES MOTORISÉS. IMPUNÉMENT....

C'est dans la plus grande discrétion – à peine quelques feuilles d'information plastifiées au format A4 (illisibles pour les automobilistes et les 2 RM concernés) agrafées de loin en loin sur les poteaux du trottoir – que l'avenue de Clichy, a été mise en sens unique le 8 janvier entre la Fourche et la porte de Clichy. Annoncée pour le printemps dernier lors d'une réunion publique organisée en février 2018 et reportée de mois en mois, la mise en sens unique n'a pas été une décision prise à l'arraché.
Et pourtant, ce changement majeur d'un axe emprunté quotidiennement par des milliers de véhicules aurait exigé une plus large information. Un panneau d'annonce a bien été installé au voisinage de la place à destination des véhicules montants puis rappelé en amont sur le trottoir à la hauteur du 42 avenue de Clichy pour en informer les conducteurs.
Mais ce panneau d'information-mise en garde additionne bien des aberrations. Il est à la fois hors du champ de vision des conducteurs car masqué jusqu'au dernier moment par les arbres qui bordent la chaussée, trop petit, et complètement incompréhensible tant il est mal conçu (*photo ci-contre*). Les usagers, dont l'attention est, de plus, accaparée par les travaux d'étanchéité de la station de métro La Fourche méritaient mieux.
Ne devrait-il pas être remplacé au plus tôt par un panneau plus grand, mieux positionné et qui, au moins, représente La Fourche sous forme d'un Y, montrant clairement que la branche de gauche, celle de l'avenue de Clichy, est interdite aux véhicules motorisés (*dessin de droite*) ?

A gauche, le panneau apposé devant le 42 avenue de Clichy. On a vraiment l'impression qu'il est interdit d'emprunter la voie de droite. Un tel panneau aurait été plus à sa place après la Fourche.
En guise de rappel.
A droite, ce qu'un enfant aurait imaginé si on lui avait demandé d'expliquer le changement...

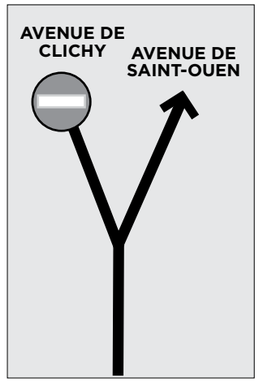


### ADVIENNE QUE POURRA !

Mais un panneau réglementaire « sens interdit » est parfaitement visible à l'entrée de l'avenue, à proximité immédiate de la bouche du métro La Fourche (*photo p. 5*). Ce type de panneau n'est pas installé pour gentiment conseiller : il est impératif ! Pourtant, dans les semaines qui ont suivi, et cela reste vrai en ce milieu du mois de mai, cette interdiction est violée par de très nombreux véhicules motorisés à 2, 4 ou 6 roues : la majorité des contrevenants s'engagent résolument dans l'avenue, d'autres marquent un léger temps d'arrêt au vu du panneau d'interdiction puis, après tout, continuent leur chemin.
Apparemment dans une complète impunité, la police semblant absente.

### AUCUNE PRÉSENCE POLICIÈRE, NE SERAIT-CE QUE POUR INFORMER !

Fin janvier, un second panneau sens interdit, plus grand, a été installé quelques mètres plus loin dans l'avenue. sans plus de résultats !
Le comportement des conducteurs des véhicules est inacceptable. Le laisser-faire des autorités, élus, préfecture de police l'est tout autant.
L'absence de présence policière visible a pu faire croire à certains conducteurs que ce panneau sens unique était installé « pour rire », une sorte de répétition générale avant une mise en place effective.
Mais on n'a pas envie de rire face au non-respect d'une des prescriptions les plus importantes du code de la route. La loi le précise : s'engager dans une voie en sens interdit relève d'une contravention de quatrième classe : amende forfaitaire de 135 € et retrait de 4 points.
Et ces conducteurs pourraient déchanter car il apparaît que nombre d'entre eux ont été identifiés par une de ces « 1200 caméras qui vont surveiller les mauvais conducteurs à Paris », installée au croisement de la rue Brochant, et verbalisant dès les premiers jours de l'instauration du sens unique.
Dès le 14 janvier, dé*CLIC* 17/18 a alerté deux adjoints à la maire de Paris Christophe Najdovski (voirie-transports) et Colombe Brossel (sécurité), présentant les faits exposés ci-dessus. Copie a été adressée à l'ensemble des élus des XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ arrondissements. Sans aucun résultat sur le terrain, sans réponse même. Le grand vide.
Des habitants du quartier s'en sont émus, ont cherché des informations sur notre site declic1718.org où ils pouvaient prendre connaissance des courriers que nous avons adressés aux élus : le 20 janvier, nous avons enregistré 1 962 visites, 311 visites le lendemain, 4 360 au total au 15 mai.

### PLUS QU'UN SIMPLE CAFOUILLAGE !

Ce qui n'a pas incité ces responsables à rétablir l'état de droit avenue de Clichy.
Cette mise en sens unique n'a pas été faite dans la précipitation. En février 2018, à l'occasion d'une grande réunion publique, elle était annoncée pour l'été. Et cette mise en sens unique de l'avenue de Clichy « montante » couplée avec une avenue de Saint-Ouen « descendante », la mairie de Paris y réfléchit depuis la première mandature de Bertrand Delanoë. En 2004, *dé*CLIC 17/18 avait participé à des réunions de travail sur ce thème, animées par Denis Baupin alors adjoint à la voirie...
C'est bien plus grave qu'un simple cafouillage ! Doit-on reprendre cette constatation navrée des années 1980 « avenue de Clichy, tout est permis... » ?
Il s'agissait alors de déplorer l'impunité des étalages illégaux. Depuis, la situation s'est bien améliorée, pour une bonne part grâce aux interventions de notre association.

Cinq mois après la mise en place du sens unique, il n'est pas rare que des voitures s'engagent encore à contre-sens au mépris de la loi. Il faut dire que les principaux logiciels de navigation n'ont pas encore pris en compte ce changement de sens !

### RUE LA CONDAMINE AUSSI !

L'avenue de Clichy n'a pas été la seule touchée par ce type de comportement. Dans le courant du mois de mars, la circulation automobile était interdite rue La Condamine entre la rue Lemercier et l'avenue de Clichy : les travaux d'élargissement des trottoirs, résultant des votes aux budgets participatifs... 2016, avaient enfin commencé.
Avant le début effectif des travaux, un panneau réglementaire « sens interdit » avait été posé au croisement des rues Lemercier-La Condamine au milieu de la chaussée sur une pancarte « Rue barrée ». Nombre de conducteurs ont ignoré le panneau et emprunté ce tronçon voire jugé comme une bonne aubaine la possibilité accrue de trouver des places où stationner. Leur pari roublard n'est pas resté impuni, les « pervenches » s'en donnant à cœur joie le matin en verbalisant les contrevenants.

En revanche, personne n'a jamais agi dans la journée contre les véhicules qui empruntaient cette « rue barrée ». Et qui, cerise sur le gâteau, tournaient le plus souvent à gauche malgré le panneau d'interdiction apposé au carrefour avec l'avenue de Clichy. Après tout, si ça marche avenue de Clichy...
Le 15 avril, c'est l'avenue de Saint-Ouen qui passait en sens unique descendant sud-nord avec un large couloir à contre-sens réservé aux bus, taxis, véhicules de livraison, tout comme avenue de Clichy mais dans l'autre sens.
Et tout comme avenue de Clichy début janvier, malgré les panneaux sens interdit, de nombreux véhicules motorisés empruntent depuis le 15 avril illégalement l'avenue de Saint-Ouen, apparemment aussi sans vraie verbalisation. La mairie de Paris n'a pas tiré de leçons du flop de la mise en sens unique de l'avenue de Clichy. A défaut de répondre à nos mises en garde, au moins aurait elle dû ne pas répéter les mêmes erreurs. Si persévérer est diabolique, on peut parler du fiasco des bons petits diables de la mairie de Paris.
Cette violation systématique de la loi, portant gravement atteinte à la sécurité et à l'esprit, ça va durer jusqu'à quand ?

**PHILIPPE LIMOUSIN**

## PRIVILÉGIER LA CIRCULATION ET PAS LA SÉCURITÉ ?

**La mise en sens unique des avenues de Clichy et de Saint-Ouen est une idée qui remonte à 2004. Des études ont été alors réalisées par la Ville. On n'en parlait plus guère, sinon parfois à la fin d'une réunion : le projet n'était pas complètement enterré.**
**A l'approche de l'ouverture du TGI et de l'installation du siège de la Police Judiciaire porte de Clichy, la préfecture de police a relancé le projet dans l'urgence.**
**Il fallait éviter que des convois soient bloqués sur ces avenues encombrées. Soit. Est-ce vraiment une bonne idée ?**
**Les années 1950 et ce stupide projet d'adapter Paris à la voiture avaient vu fleurir, avec l'élargissement des chaussées aux dépens des trottoirs et des plantations, des mises en sens unique visant à fluidifier la circulation. Le résultat fut de créer des « aspirateurs à voitures ».**
**Ainsi des Grands boulevards mis en sens unique en 1951. Le moindre attrait de la promenade pour les piétons a sans doute contribué à la dégradation des commerces. Dès la mandature Tibéri, le mal-être fut identifié et caractérisé : « une autoroute urbaine à pacifier ». Il a fallu attendre 2012 pour que le double-sens soit rétabli entre Richelieu-Drouot et République.**
**Qu'en sera-t-il sur les avenues de Clichy et de Saint-Ouen ?**
**Certes, une voie à contre-sens est réservée aux vélos, bus, taxis. Indispensable ! Cette voie est ouverte également aux véhicules de livraison, concept ambigu. Cela vaut-il pour le camion de 25 tonnes qui livre, souvent tôt le matin, supermarchés et supérettes, comme pour la fourgonnette de 3,5 tonnes ou le Kangoo, et aussi pour le livreur de pizzas en 2 RM ?**
**Et comment identifier le véhicule de livraison qui livre réellement sur l'avenue et celui qui profite de l'opportunité pour traverser Paris ? Gageons que bien des conducteurs de véhicules particuliers se sentiront une âme de livreur.**
**Et puis, le sens unique incite à augmenter sa vitesse.**
**Depuis que la mise en sens unique est effective, la limitation à 30 km/h de l'avenue de Clichy – ce fut une première dans Paris – est plus facilement respectée car l'avenue est « montante ».**
**En revanche, on peut craindre le pire sur une avenue de Saint-Ouen « descendante » où le double-sens actuel permet à certains de rouler beaucoup plus vite que les 30 km/h affichés et rarement respectés.**

# SQUARE BURQ : LES RATÉS DE LA NON-CONCERTATION

LES TRAVAUX DU SQUARE BURQ, MENÉS SANS AUCUNE CONCERTATION PRÉALABLE AVEC LES USAGERS, ONT FAIT BEAUCOUP DE MÉCONTENTS PARMI LES FAMILLES UTILISATRICES ET LES RIVERAINS DU JARDIN. IL AURA FALLU DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES ET UNE PÉTITION SIGNÉE PAR PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES POUR QUE L'ON ÉTUDIE DES OPTIONS ALTERNATIVES, CE QUI PROMET D'ÊTRE LONG. UN VASTE GÂCHIS !

Dans ce petit square Burq, au-dessus de la rue des Abbesses, si l'histoire tourne mal, le coupable n'est pas comme dans la chanson de Jacques Dutronc Monsieur le promoteur mais l'administration municipale. Car c'était vraiment un beau petit jardin que ce jardin de 1 800 m² ouvert en 1985, bien au calme tout en haut de la rue Burq qui finit en impasse. Au flanc de la butte Montmartre, il s'élève par degrés, adossé aux bâtiments construits à l'emplacement du Bateau-lavoir.
Une entrée un peu exiguë où des adolescents tapaient dans un ballon sur un sol un peu poussiéreux, un doux cheminement d'escaliers conduisant à un plateau plus vaste avec un grand bac à sable pour les tout-petits, un toboggan et des jeux à grimper pour les plus grands, quelques bancs pour les parents et les lecteurs.
A l'écart de la circulation automobile, peu de bruit sinon les chants des oiseaux et les cris des enfants, ce qui n'est pas du bruit. Ce jardin avait tout pour plaire, avec un public varié selon les heures et les saisons : après la sieste des petits enfants, à la sortie des écoles ou pour toute la famille les jours fériés.

### CANETTES DE BIÈRE ET CARTONS À PIZZAS

Quand, l'automne dernier, le square fut fermé plusieurs mois, on s'interrogeait : pour quelles transformations ? Début janvier, visite un mardi vers 15 heures. Un bon point : dans la partie basse du jardin, la terre est remplacée par un sable compact, on pourra jouer au ballon sans lever la poussière !
Las, dans la partie haute, si le bac à sable est resté intact, le portique-toboggan est remplacé par une de ces cages grillagées où une dizaine de personnes peuvent jouer au football. La DEV (Direction des espaces verts) nomme cela du beau nom de « city-stade ».
De fait, ce jour de semaine vers 15 heures, une dizaine de footeux occupent les lieux, grands ados et jeunes hommes. Espérant peut-être améliorer leur jeu, ces grands sportifs tirent consciencieusement sur leur joint, à moins qu'ils ne se le roulent.
A part eux, personne d'autre que les deux témoins de la scène, comme si ces sportifs fumeux avaient fait le vide… Ils ont aussi vidé canettes et cartons à pizzas qui jonchent le sol.
Nouvelle visite-test début mars, période de vacances scolaires : à 15 heures, une dizaine d'adolescents à proximité immédiate de la cage à foot, bien gentils. Pas une fille et personne d'autre dans ce jardin ainsi transformé.
Comme une impression de gâchis. Début mai, la mairie d'arrondissement nous déclare que si la DEV a installé cette « cage à foot », c'est parce qu'il y a un manque flagrant de jeux pour cette tranche d'âge et dans le but de faire face à une montée de la délinquance juvénile dans le quartier : on peut dire que ce n'est pas une franche réussite ! Et d'ajouter : *« Il faut que chacun trouve sa place »*. Certes. Mais fallait-il pour cela évincer les premiers occupants, les enfants et pré-adolescents ?

### DES SIGNATURES PAR CENTAINES

C'est aussi le sentiment de très nombreux usagers de ce jardin, qui, dans une pétition largement signée, constatent que « ce parc n'aime pas le filles », privilégiant un équipement de fait réservé aux seuls garçons.
Et déplorent cette transformation réalisée sans aucune concertation ni avec la population ni avec les parents d'élèves des quatre écoles alentour et du centre de loisirs Jean-Baptiste Clément.
Quelle mouche a piqué l'administration municipale et qui a pris cette funeste – et coûteuse – décision ? La mairie d'arrondissement ? La Direction des espaces verts de la mairie de Paris ?
Face à ce tollé, la mairie d'arrondissement organise une réunion publique le 23 janvier. Le préau de l'école de la rue Lepic fait le plein. Une soixantaine de riverains sont présents, en majorité des familles utilisatrices des équipements pour enfants. Le ton monte rapidement alors que la Direction des Espaces verts tente de justifier son choix - dans ce secteur, il n'y a pas assez d'offre sportive pour les adolescents – à travers un power-point (forcément…). Des explications et justifications qui ne calment pas la fureur du public : les personnes présentes ne cessent de réclamer le retour aux équipements précédents.

*« C'était un petit jardin*
*Qui sentait bon le métropolitain*
*Qui sentait bon le bassin parisien… »*
On se rappelle peut-être la chanson
de Jacques Dutronc en 1972.
L'histoire finit mal quand
*« Passa un homme qui, au revers de son veston,*
*Portait une fleur de béton. »*

La justification continue : quant aux plus jeunes, ils peuvent toujours utiliser toboggans et agrès des jardins de la « face nord de Montmartre » Junot, Turlure. Les parents font valoir que ces squares sont déjà saturés et trop loin pour les petites jambes. Parmi les suggestions qu'ils soufflent aux services de la DEV : pour les footeux, la mairie peut sans doute trouver un terrain moins enclavé, le trajet les mettra en jambes. Et s'installer dans un secteur où le bruit des ballons et les impacts sur le grillage ne perturbera pas la tranquillité des appartements mitoyens (le bd Rochechouart est même cité).
Les représentants de la mairie font leur mea culpa et promettent une nouvelle réunion de concertation dans les deux mois. Après cette réunion houleuse, dans un courriel adressé aux participants, la mairie affirme avoir *« entendu les fortes attentes pour retrouver un square de quartier apaisé »* et *« travaille à plusieurs options pour l'avenir du city-stade »*.
Interrogé par *dé*CLIC 17/18, le 7 mars, le cabinet du maire reconnaît : *« On a raté les choses et pris la mesure des souffrances. On va vers le démantèlement du city stade et la réinstallation des jeux pour enfants. »*
En attendant (quoi et jusqu'à quand ?), et pour éviter les intrusions nocturnes et rendre moins facile la consommation, et par là-même la vente, de cannabis, le renforcement des rondes de la DPSP et de la police nationale a été demandé…

Le « city-stade » du square Burq un mardi ensoleillé de mai à l'heure de la sortie des écoles. Dans la « cage », une dizaine d'enfants - exclusivement des garçons - tapent dans un ballon en mousse. Les petites filles sont évincées de fait. Ce qui n'était pas le cas sur les jeux précédents dont l'usage était totalement mixte. Ci-dessous, le panneau apposé sur la grille à proximité de l'entrée : des interdictions qui détaillent bien les dérives possibles !

### COUP DE THÉÂTRE EN RÉUNION PUBLIQUE

Comme la mairie l'avait annoncé en janvier, une deuxième réunion publique est organisée le 27 mars, toujours dans les locaux de l'école de la rue Lepic. En présence là aussi d'une soixantaine de personnes.
Ayant constaté les nuisances pour les habitants du voisinage et la gêne occasionnée aux parents de tout jeunes enfants, les représentants de la municipalité annoncent qu'ils étudient le prochain démontage de la cage à foot pour sa réinstallation dans un nouveau lieu à proximité, moins enclavé et dans une zone où les nuisances sonores seront plus acceptables pour les riverains.
Et le retour d'un espace de jeux adapté aux tout petits.
C'est sans compter avec la présence d'un ancien joueur de foot professionnel Vikash Dhorasso qui a apparemment fait du maintien de cette installation un de ses chevaux de bataille. On l'avait connu mieux inspiré dans ses prises de position publiques. La discussion entre lui et une partie des futurs utilisateurs tourne rapidement à l'affrontement stérile, laissant la municipalité avec plus de questions que de réponses. Depuis, l'ensemble des acteurs restent mobilisés – les pour et les contre – dans l'attente d'une décision que l'on pressent renvoyée aux calendes grecques.
Selon un dernier contact pris début mai, le démontage de la cage à foot n'est plus une option incontournable compte tenu du prix du démontage et de du retour à l'état initial. D'autant plus que le lieu idéal de réinstallation n'a pas encore été trouvé…
La mairie veut d'abord évaluer les mesures prises pour parvenir à un apaisement avec l'organisation d'activités autour de la cage (sic) et une intensification de la surveillance et des contrôles.

### RETOUR À LA CASE DÉPART ?

En attendant, pour limiter les nuisances (les dégâts?), la cage à foot sera équipée d'une solide serrure pour empêcher l'usage nocturne lors d'intrusions dans le jardin et recouverte d'un filet pour que le ballon ne se perde pas dans les propriétés voisines où, forcément, on va le rechercher.
Enfin, un club de prévention a été mandaté pour agir, et, confirmation, la police nationale et la DPSP doivent renforcer la surveillance… Ces précautions n'étaient pas vraiment indispensables quand cet espace était dévolu aux toboggans et agrès.
La mairie avait oublié : la concertation, ça se fait avant des travaux.
Quant aux pratiques délictueuses, il est assez d'exemples, dans le XVIIIe et ailleurs, de jardins publics sinistrés par l'usage et le commerce du shit pour que, au fond d'un jardin situé tout au bout d'une rue en impasse, on n'aille pas offrir semblable terrain d'aventure aux usagers et revendeurs, excluant de fait les plus jeunes qui, pour leur quatre-heures, se shootent aux petits-beurres et à la confipote. Choisis ton camp…
Inconscience, ignorance, angélisme, irresponsabilité ?
Et maintenant ? Entre deux rondes de police annoncées, attendre ?
Attendre que la mairie reconnaisse que, faute de concertation préalable, elle a fait une erreur, que, soucieuse de l'intérêt des enfants, et de l'ordre public, elle va réinstaller les équipements qu'elle a fait retirer ?
Même si on réussit à obtenir le démontage du « city-stade » et un retour aux équipements pour les enfants et préadolescents, quel gâchis humain et financier qu'une concertation en amont aurait permis d'éviter.
Vous avez dit démocratie participative ?

**PHILIPPE LIMOUSIN ET IDIR MASSON**

## dans notre quartier

# UN SIÈCLE D'AVATARS POUR **LA STATUE DE CHARLES FOURIER** BD DE CLICHY

LA VIE D'UNE « ŒUVRE D'ART » DANS L'ESPACE PUBLIC N'EST PAS TOUJOURS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE. EN TÉMOIGNE LE DESTIN TOURMENTÉ DE LA STATUE ÉRIGÉE EN SOUVENIR DE CHARLES FOURIER A L'EXTRÉMITÉ OUEST DU BOULEVARD DE CLICHY. UNE RÉNOVATION EFFECTUÉE IL Y A QUELQUES MOIS A TENTÉ DE LUI REDONNER UN PEU DE DIGNITÉ. LAS, UN « URITROTTOIR » VIENT D'ÊTRE INSTALLÉ A PROXIMITÉ. UNE AVANIE DE PLUS ?

Plutôt incongrue dans le paysage minéral, une pomme en inox de taille respectable interpelle habitants et touristes à l'extrémité est de la place de Clichy au départ du boulevard du même nom. Récemment rénovée – elle avait passé les sept dernières années sur un socle en plexiglas coloré couvert d'affiches perpétuellement recouvertes et rarement nettoyé –, « l'œuvre d'art » n'intrigue même plus. Qui sait aujourd'hui qu'elle veut célébrer un philosophe et économiste français de la première moitié du XIXe siècle, qualifié d'utopiste par ceux qui en ont entendu parler un peu rapidement ?
Le dictionnaire *« Le petit Robert »* trace de Charles Fourier (1772-1834) un portrait qui n'a rien de triomphaliste. La notice, d'une quinzaine de lignes, conclut que « son projet de phalanstère (qui) doit avoir pour résultat l'harmonie universelle […] ne put se réaliser, mais le fouriérisme eut des adeptes. »
Des adeptes, il s'en trouve en tout cas soixante-cinq ans après sa mort puisque, en 1899, un monument à Charles Fourier est érigé au tout début du boulevard de Clichy, sur le terre-plein central juste en face de l'Hippodrome de Montmartre, à deux pas du cimetière Montmartre où il est enterré. Juché sur un socle de granit de 2,5 m de haut, un Charles Fourier de bronze, de son fauteuil, contemple la place. La statue a été financée par une souscription populaire – le fouriérisme avait donc des adeptes. Sur le socle, une plaque est apposée où on peut lire : « Association du capital, du travail et du talent, Charles Fourier, révélateur des lois de l'harmonie universelle par l'association intégrale. »

André Breton sur Fourier (« *Ode à Fourier* » 1947)
*Mais on ne saurait trop complimenter les édiles*
*De t'avoir fait surgir à la proue des boulevards extérieurs*
*C'est ta place aux heures de fort tangage*
*Quand la ville se soulève*
*[…]Et toi rien ne t'eût fait détourner les yeux des boues*
*diamantifères de la place Clichy*

### DÉBOULONNÉE PAR LE RÉGIME DE VICHY

En 1941, le régime de Vichy déboulonne et fait fondre la statue de Fourier, comme il le fait de bien d'autres. Pendant des décennies, le granit reste nu, la plaque est même enlevée. Pourtant, en deux occasions, le socle est réoccupé.
En mars 1969, un groupe situationniste installe une réplique en plâtre de la statue *« en hommage à Charles Fourier, les barricadiers de la rue Gay-Lussac »*. Hommage éphémère que la préfecture fait retirer après quelques jours.
En avril 2007, un « Collectif aéroporté » installe sur le socle une cabine téléphonique vide en verre, présentée comme *« sauvage et originale, une sculpture d'1,2 tonne et de 5 mètres de haut »*, bientôt équipée d'un escalier métallique. *« Le volume de verre souligne l'absence : un escalier incite les passants à accéder au sommet du socle et à remplir l'espace. »* Des touristes se photographient dans la cabine.
L'objectif du collectif semble avoir été aussi d'interpeller la mairie de Paris. Pari réussi : en juillet 2007, la Ville lance un concours destiné à (re)créer le monument à Fourier. Il est remporté par Franck Scurti qui propose de poser une pomme en acier sur le socle vide, référence à une théorie de Fourier sur « La quatrième pomme » qu'on n'exposera pas ici. Des esprits chagrins voient là le logo d'une multinationale de l'informatique – on ne parle pas encore de GAFA.
Le socle est habillé d'un cube de plexiglas de plusieurs couleurs, on évoque les différentes couleurs du prisme, hommage à Newton (l'une des quatre pommes) qui a lui aussi des adeptes, comme on souligne l'opposition du cube et de la sphère, de la transparence et du reflet…

Depuis l'installation d'origine (en haut à gauche), en passant par la cabine téléphonique et la pomme, le monument à Charles Fourier en aura vu des vertes et des pas mûres. Si le retour au socle d'origine et la disparition des plexiglas ont été salués, il n'en est pas de même de l'installation de cet « uritrottoir » aussi impudique que disgracieux…

### SEPT ANS D'AFFRONTS

L'objet d'art est inauguré le 10 janvier 2011 : déCLIC 17/18 est présente. Dans sa transparence colorée, l'ensemble est plutôt plaisant mais l'habillage du socle paraît fragile, si fragile. Dès la fin du mois de janvier, sur un site de commentaires, un internaute alerte : *« La pomme va vite être dégradée par les tags, les autocollants et autres vandalismes modernes. »* Un autre renchérit : *« Je crains que, dans deux mois, cette nouvelle œuvre, recouverte comme la précédente de stickers et de gravures, ne soit redevenue le jouet de la populace qui ne respecte rien. »* Bien vu, ces augures sont des Cassandres.
Les affronts se multiplient et, bien vite, c'est pire encore…

### LE PLEXIGLAS. FRAGILE, SI FRAGILE…

La mairie de Paris avait vu là *« une sculpture qui s'inscrit dans la logique économique de Fourier, ennemi de la spéculation et promoteur d'une économie où la production et l'accomplissement humain se rejoignent »*. Soit. Mais Fourier, pas plus que la mairie de Paris, n'ont anticipé la fragilité du plexiglas, certes chatoyant mais fragile, si fragile…
En proposant un matériau à la fragilité reconnue, le plexiglas qui, d'évidence, ne pouvait « tenir » bien longtemps en un lieu marqué par la fête, où passent quotidiennement des milliers de personnes, on peut imaginer chez le créateur le désir de surprendre, étonnez-moi Benoit, un jury courant derrière la modernité, animé par la volonté de faire jeune et advienne que pourra.
En 2007 pourtant, le plexiglas qui avait été le matériau des années 1960, à l'image des balcons des « résidences pour cadres » construites sous Georges Pompidou avait pris un coup de vieux !
De la part des élus, décideurs, on aurait souhaité qu'ils aient aussi le sens des réalités.
Assez vite, seules les affiches apposées par des promoteurs de spectacles sécurisent les fentes du plexiglas coloré façon Newton. Cela dure un peu plus de sept ans.
Régulièrement, nous alertons les élus, le monument étant situé à l'exacte limite des IXe et XVIIIe arrondissements.
Et puis, à l'automne 2018, à bas bruit, la cage de plexiglas, ou plutôt ce qui en reste, est retiré, découvrant le socle d'origine qui a été nettoyé ce qui permet de (re) découvrir l'inscription d'origine.
C'est mieux. Jusqu'à ce que, avec l'arrivée du printemps, un « uritrottoir » d'un beau rouge fraise, aussi inutile qu'impudique, installé là où personne de sensé ne songerait à l'utiliser, ne vienne ajouter un affront à l'affront. Charles Fourier a le droit de se retourner dans sa tombe !

**PHILIPPE LIMOUSIN**

REDELE PARKING
1 HEURE*
DE STATIONNEMENT
offerte
11 rue Forest - 75018 Paris
(Place de Clichy)
Tél. 01 43 87 57 18
Sur présentation de ce coupon, offre non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2019.
*Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Pour tout stationnement de 2 heures minimum.
DCL2019

## dans notre quartier

# PROPRETÉ : COMMENT UTILISER L'APPLICATION « DANSMARUE »

L'APPLICATION « DANSMARUE » EST UN OUTIL SIMPLE QUI PERMET DE SIGNALER DES ANOMALIES RELEVÉES SUR LA VOIE PUBLIQUE (DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS, GRAFFITIS...) AUX SERVICES COMPÉTENTS. A VOS SMARTPHONES ! VOICI COMMENT UTILISER L'APPLICATION PAS A PAS EN CINQ ÉTAPES.

Vous avez remarqué un dépôt d'objets divers ou d'ordures sauvages sur la voie publique. Vous pouvez très simplement signaler ce dépôt aux services de la propreté et leur demander d'intervenir pour le supprimer.

**1 – Téléchargez l'application « DansMaRue »** sur votre téléphone mobile.
**2 - Prenez une photo du dépôt de déchets** avec votre téléphone, et vérifiez son adresse exacte.
**3 – Ouvrez l'application**. Si vous avez activé la fonction de localisation, une carte s'affiche avec votre emplacement. **Indiquez l'adresse exacte du dépôt** (45, rue de La Jonquière, par exemple) sur la fenêtre, « Où est située l'anomalie ? ». Vous pouvez aussi faire glisser la carte pour placer un repère. Cliquez ensuite sur le + qui s'affiche sur la bande rouge située en bas de l'écran.
**4 – Précisez le type de déchets.** Cliquez sur « Type ». Choisissez la proposition la plus pertinente dans le menu déroulant. Cliquez par exemple sur « Objets abandonnés ». Un nouveau menu s'ouvre. Si les déchets sont composites, cliquez sur « Autres objets encombrants abandonnés ».
**5 – Cliquez sur « Photo »** pour transmettre votre photo. **Vous pouvez donner plus de détails** de façon facultative, en utilisant l'onglet « Description » et affecter une priorité. Si vous ne le faites pas, c'est « Gênant » qui s'affiche par défaut (vous avez aussi le choix entre « Très gênant » et « Dangereux »).
**Vous avez terminé.** Cliquez sur « Publiez ».

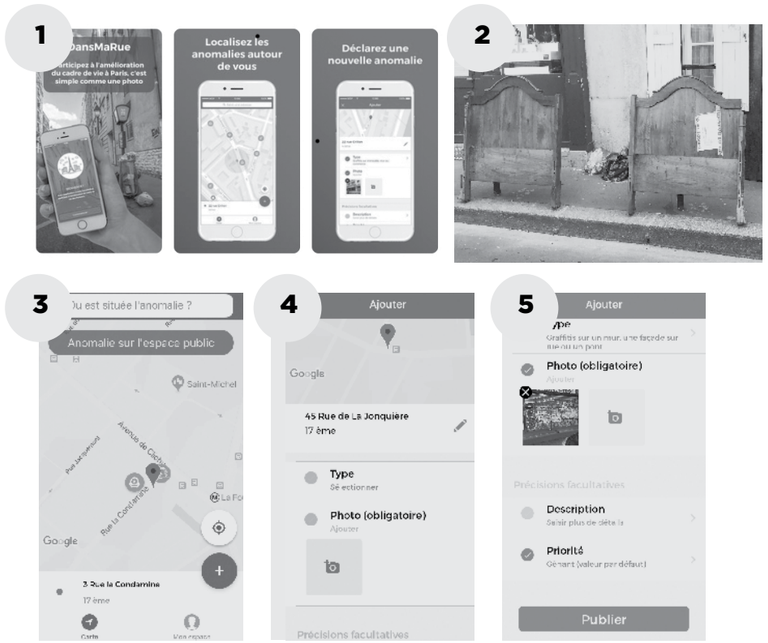


**TUTORIEL IMAGINÉ ET RÉALISÉ PAR SIMON BERTHOU**

### FAITES EFFACER SIMPLEMENT TOUS LES GRAFFITIS QUI ENLAIDISSENT NOTRE QUARTIER !

Il existe aussi un type de signalement qui vous permet de considérablement améliorer l'impression subjective que les gens se font de notre quartier : le signalement des graffitis. Dans nos quartiers, loin d'être une forme d'art contemporain, les graffitis sont signes d'abandon. Un coin de rue dont les murs sont recouverts de graffitis inspire une méfiance chez les passants. Ils sont ainsi incités à contourner l'endroit ; ce qui contribue un peu plus à l'abandon de cet espace.

En signalant un graffiti dans l'application DansMaRue, vous sollicitez gratuitement les services de la Mairie pour le faire supprimer. Au bout d'une dizaine de jours, le graffiti signalé est effacé. Vous contribuez ainsi à éliminer un élément qui stigmatise nos quartiers et vous envoyez un signal très fort d'implication citoyenne.



## dossier

Création d'une zone de rencontre rue Saint-Jean (à gauche), élargissement des trottoirs rue La Condamine (au centre), espace de convivialité au marché des Batignolles : trois réalisations décidées par les Parisiens.

PARIS BUDGET PARTICIPATIF

## BUDGETS PARTICIPATIFS

# QUAND LES PARISIENS ONT LA PAROLE !

LANCÉS EN 2014 DANS LE DROIT FIL DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LES BUDGETS PARTICIPATIFS PARISIENS ONT RAPIDEMENT TROUVÉ LEUR PLACE. LA VILLE DE PARIS A SUIVI, AUGMENTANT LE BUDGET CONSACRÉ A CES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT (UN DEMI MILLIARD D'EUROS SUR LA MANDATURE). LES PROJETS PROPOSÉS PAR LES PARISIENS ONT TOUJOURS PLUS DE SUCCÈS. TOUTEFOIS, DU CHEMIN RESTE A ACCOMPLIR : TROP DE NOS CONCITOYENS IGNORENT QU'ILS PEUVENT PESER SUR LA VIE DE LEUR VILLE. ET, ENCORE TROP SOUVENT, LES PROJETS ADOPTÉS TARDENT A SE CONCRÉTISER.

Réhabilitation de la rue Saint-Jean, verdissement de la rue de La Jonquière, installation d'un espace de convivialité dans le marché des Batignolles, élargissement des trottoirs de la rue La Condamine, toutes ces réalisations qui améliorent la vie de nos quartiers ont été initiées par les Parisiens eux-mêmes. Trop peu de nos concitoyens savent encore que, depuis 2014, la ville de Paris propose à ses administrés de participer directement aux choix budgétaires d'équipement de leur ville.
Ils peuvent décider de l'affectation de 100 millions d'euros chaque année pour des projets qu'ils proposent.
Une opération qui a rapidement trouvé sa vitesse de croisière.
Si, en 2014, année du lancement, seuls 17,7 millions d'euros ont été consacrés aux budgets participatifs, en 2019, l'enveloppe dédiée s'élève à plus de 100 millions d'euros, en incluant le budget participatif des écoles et collèges (10 millions d'euros).
La première année, les Parisiens ont dû choisir parmi les quinze projets imaginés par la mairie de Paris. Neuf projets, compris dans cette enveloppe, ont remporté suffisamment de suffrages pour être mis en œuvre.
Dès 2015, 180 projets d'arrondissement et 8 projets parisiens étaient adoptés pour respectivement 67,7 et 35,2 millions d'euros. La progression a continué : en 2016, les 208 projets d'arrondissement ont mobilisé 94,4 millions d'euros (dont 30 millions pour les 11 projets parisiens).

→→→

# dossier : budgets participatifs

Car les projets peuvent concerner uniquement un arrondissement mais ils peuvent aussi être beaucoup plus ambitieux et s'appliquer à « tout Paris ».
Depuis 2015, un budget spécial est consacré à l'aménagement des écoles et un autre est affecté prioritairement à des quartiers populaires.

**DEPUIS 2014, 612 PROJETS ADOPTÉS ET 263 TERMINÉS !**
Tous les Parisiens, sans condition d'âge ou de nationalité peuvent déposer un projet, de façon individuelle ou collective : association, famille, voisins, amis, enfants d'une même classe ou d'un même établissement, etc.
Depuis 2014, 612 projets ont été adoptés et 263 terminés ce qui représente 1316 réalisations.
Pour être recevables et donc soumis au vote, les projets doivent :
- satisfaire un motif d'intérêt général : être utiles aux habitants d'un arrondissement ou d'un quartier,
- entrer dans le champ de compétences de la ville ou du département de Paris (en concernant des lieux gérés par la Ville et non par l'Etat),
- représenter une dépense d'investissement et ne pas générer trop de frais de fonctionnement.
Au fil du temps, le champ des projets a été restreint car certaines directions (comme les Espaces verts) sont hyper sollicitées. Ainsi, pour l'édition 2019 :
- les projets de réaménagements de l'espace public (aménagements de places ou de rues, création de pistes cyclables, élargissements de trottoirs, piétonisations, zones de rencontre…) n'étaient pas, exceptionnellement, acceptés ;
- les projets de murs végétalisés ou d'art urbain devaient nécessairement, pour être retenus et soumis au vote, être localisés sur des murs appartenant à la municipalité parisienne, aux bailleurs sociaux ou aux partenaires publics de la Ville ;
- les projets de végétalisation sur l'espace public (jardinières, potelets, pieds d'arbres…) doivent être déposés dans le cadre d'un

L'installation de bacs à plantes rue de La Jonquière, sur des trottoirs élargis, a grandement contribué à améliorer l'offre commerciale.

dispositif dédié : le Permis de végétaliser. Ces projets ne seront pas étudiés dans le cadre du budget participatif ;
- les demandes de composteurs collectifs devraient être prioritairement déposées par l'intermédiaire du dispositif municipal dédié ;
- les demandes d'intervention dans des locaux d'écoles privées sous contrat n'étaient pas recevables, sauf dans des locaux appartenant à la Ville.

**TOUT LE MONDE PEUT VOTER**
Chaque année, un calendrier est défini. Les projets doivent être déposés en janvier sur le site budgetparticipatif.paris.fr. Entre février et mai, la mairie de Paris analyse les projets, les juge recevables ou non et en détermine la faisabilité. Ceux qui passent ce premier filtre sont étudiés par les directions opérationnelles de la Ville et font l'objet d'un chiffrage estimatif. Les projets qui ne sont pas réalisables techniquement ne sont pas soumis au vote.
Les projets retenus sont étudiés par des commissions qui se réunissent dans chaque arrondissement et à l'échelle de Paris. Les porteurs de projets sont avertis entre février et juin des projets retenus. Ils ont jusqu'à septembre pour en faire la promotion.
Le vote a lieu sur une période de quinze jours pendant le mois de septembre. On peut voter sur Internet après s'être identifié pour, au plus, quatre projets d'arrondissement et pour autant de projets « tout Paris ». Peuvent voter tous ceux qui habitent ou travaillent dans un arrondissement. Des urnes physiques sont également installées dans chaque mairie et dans divers lieux des arrondissements. Le choix de l'arrondissement est déterminé par l'électeur : il peut par exemple voter pour des projets de son arrondissement de résidence ou pour ceux qui sont présentés dans l'arrondissement de son lieu de travail.
Sont déclarés gagnants les projets qui ont recueilli le plus de suffrages dans la limite du montant alloué respectivement

→→→

## QUELQUES AUTRES PROJETS ADOPTÉS DANS NOTRE QUARTIER

• **Des jardinières rue de La Jonquière**
*Budget participatif 2015*
*Montant : 135 000 €*
*546 votes*
*Projet réalisé*
• **Des jardinières rue Legendre**
*Budget participatif 2015*
*Montant : 11 000 €*
*726 votes*
*Projet réalisé*
• **Un espacede convivialité au marché des Batignolles**
*Budget participatif 2015*
*Montant : 10 000 €*
*1093 votes*
*Projet réalisé*
• **Une zone de rencontre rue Saint-Jean**
*Budget participatif 2015*
*Montant : 320 000 €*
*358 votes*
*Projet réalisé*
• **Réaménagement de la rue La Condamine**
*Budget participatif 2016*
*Montant : 500 000 €*
*405 votes*

*Projet en cours de réalisation*
• **Aménagement des trottoirs de la rue des Dames**
*Budget participatif 2016*
*Montant : 560 000 €*
*Phase de réalisation des travaux*
• **Plantation d'arbres rue des Epinettes entre la place Navier et la rue de La Jonquière**
*Budget participatif 2016*
*Montant : 280 000 €*
*400 votes*
*Projet en cours de réalisation*

• **Sécurisation du carrefour Moines-Davy-Guy-Môquet**
*Budget participatif 2017*
*Montant : 435 000 €*
*849 votes*
*Projet en phase de lancement des procédures*
• **Une boîte à livres sur la placette rue Davy**
*Budget participatif 2018*
*Montant : 4 000 €*
*442 votes*
*Projet en cours de démarrage*
• **Rénovation du marché couvert des Batignolles (peinture, électricité)**
*Budget participatif 2018*
*Montant : 500 000 €*
*1188 votes*
*Projet en phase d'études et de conception*
• **Poursuivre la végétalisation des rues du XVIIe arrondissement**
*Budget participatif 2018*
*Montant : 100 000 €*
*Projet en phase de réalisation des travaux*

# LES PROJETS DE BUDGETS PARTICIPATIFS PORTÉS PAR *déC*LIC 17/18

PARIS BUDGET PARTICIPATIF

**HUMANISATION DE LA PLACETTE SITUÉE AU 37/39 AVENUE DE CLICHY.**
Une première tranche devait être réalisée ce printemps avec la mise en place de 12 bacs de plantes. La végétalisation du mur attendra le démontage du panneau de publicité Decaux et le ravalement du mur pignon ainsi que la réalisation de la fresque en partie haute (Budget participatif 2018).
Une réunion a eu lieu en décembre 2018 en présence de toutes les directions de la Ville concernées.
*Budget participatif 2017*
*670 votes*
*Montant : 90 000 €*
*Phase de réalisation de la première tranche des travaux*

**RÉALISATION D'UNE FRESQUE SUR LA PARTIE HAUTE DU MUR PIGNON DU 41 AVENUE DE CLICHY.**
La Direction des Affaires culturelles que nous avons rencontrée lors de la réunion du 19 décembre dernier est en charge du projet dont la réalisation devra attendre le ravalement du mur programmé par la copropriété concernée.
*Budget participatif 2018*
*815 votes*
*Montant : 275 000 € (y compris les autres réalisations adoptées rue d'Armaillé et rue de Saussure avec lesquelles la Ville avait regroupé notre projet)*
*Projet en cours de démarrage*

**RÉHABILITATION DE LA SORTIE DU MÉTRO LA FOURCHE.**
Ce projet vise à rénover l'entrée de la station La Fourche, à l'angle des avenues de Clichy et Saint-Ouen, pour en faciliter l'accès et désencombrer l'espace public des murets en béton qui l'encombrent. Parmi les propositions de rénovation : retrouver le style original en ferronnerie, comme à la station Brochant sur la ligne 13, ou poser une rambarde inox et verre, à l'image de la station Tolbiac sur la ligne 14. La RATP étant le maître d'œuvre du projet, nous n'avons pas à ce jour d'éléments concrets sur le calendrier.
*Budget participatif 2018*
*973 votes*
*Montant : 300 000 €*
*Projet en cours de démarrage*

**ITINÉRAIRE DU PATRIMOINE ARTISTIQUE DANS LE XVIIe**
Ce projet vise à installer des panneaux historiques identifiant les lieux fréquentés ou peints par les peintres impressionnistes. Il permet de découvrir l'histoire artistique de notre quartier. Ce projet est lui aussi suivi par la DAC.
*Budget participatif 2018*
*530 votes*
*Montant : 20 000 €*
*Projet en phase d'études et de conception*

**RÉNOVER LES TROTTOIRS ENTRE LA FOURCHE ET LA PORTE DE CLICHY**
La mise en sens unique de l'avenue de Clichy entre la Fourche et la porte de Clichy a nécessité la reprise de la signalétique et a permis la création d'une piste cyclable dans le sens montant. Cette piste sera sécurisée sur certains tronçons de son parcours par une banquette.
Les trottoirs sont les grands oubliés de cette rénovation « a minima ». Et pourtant, chacun peut constater leur dégradation : patchwork de « pièces » de bitume, pieds d'arbres vétustes voire dangereux pour les personnes à mobilité réduite, nids de poule divers, etc.
Nous proposons de les rénover dans l'esprit de ce qui a été réalisé en 2013 à la satisfaction de tous entre la Fourche et la place de Clichy.
*Budget participatif 2019*
*Montant : 300 000 €*
*Projet en cours d'études*

**DES PANNEAUX EXPLICATIFS DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE PARC MLK**
Le projet a pour but de donner aux adultes et aux enfants qui fréquentent le parc MLK des informations sur la biodiversité de ce parc de 10 hectares. Il s'agirait d'installer des panneaux explicatifs à proximité des végétaux du parc indiquant le nom des variétés présentes (pour les arbres, arbustes) et des panneaux plus généraux pour les secteurs « foisonnants ». Pour ces derniers, un texte pourrait mettre en lumière l'importance de la diversité des espèces et leur succession tout au long de l'année.
*Budget participatif 2019*
*Montant : 20 000 €*
*Projet en cours d'études*

→→→

# dossier : budgets participatifs

Un calendrier serré. Positionnée à la fin de l'été et en pleine rentrée scolaire, la période des votes est peu propice à la mobilisation. Il faut faire très vite pour informer et motiver les électeurs potentiels.

au budget participatif parisien et au budget participatif de l'arrondissement.
Une fois adoptés, les projets sont inscrits sur la liste des budgets à réaliser. Leur mise en chantier intervient en général dans les dix-huit mois. Dans les faits, de trop nombreux projets mettent malheureusement plusieurs années à se concrétiser.

**DÉCLIC 17/18 PARTIE PRENANTE DEPUIS TROIS ANS**
Depuis trois ans, notre association joue le jeu des budgets participatifs. Cela nous demande un réel investissement : identifier des projets d'intérêt général à présenter, les travailler pour asseoir leur crédibilité, les déposer après les avoir chiffrés. Et, quand ils sont acceptés, en faire la promotion dans notre quartier pour leur donner une chance d'être adoptés : réalisation de flyers, d'affichettes, dépôts chez les commerces « amis » et dans les halls d'immeubles où nous avons des adhérents. La fête du Livre de la rue Davy, traditionnellement organisée pendant la période ouverte aux votes, est pour nous une manifestation incontournable pour faire connaître nos projets et faire voter pour eux. C'est à cette occasion que nous mesurons le chemin qui reste à faire pour populariser ce dispositif : la majorité de nos interlocuteurs ne connaissent pas les budgets participatifs et, avant de leur parler de nos projets, nous devons d'abord leur expliquer pourquoi et dans quel cadre nous les sollicitons.
Parallèlement, notre association soutient également des projets pertinents pour le quartier : en 2016, nous avions ainsi salué le dépôt d'un projet destiné à créer des pistes cyclables sur l'avenue de Saint-Ouen dans les deux sens et œuvré pour son adoption.

## LES PROJETS PORTÉS PAR *dé*CLIC 17/18

PARIS BUDGET PARTICIPATIF

**UNE ENTRÉE SUPPLÉMENTAIRE POUR LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE**
Le cimetière de Montmartre s'étend sur 11 hectares. Une enquête publique préalable au classement du site a été récemment lancée (elle a été clôturée fin janvier 2019). Actuellement, le cimetière ne dispose que de deux entrées :
• à l'extrémité de l'avenue Rachel en impasse, accessible aux heures ouvrables,
• rue Joseph de Maistre, ouverte le seul jour de la Toussaint, ce qui pénalise aussi bien les familles qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs proches que les visiteurs, Parisiens ou touristes. Nous proposons :
• La création d'une entrée supplémentaire rue Ganneron face aux 57/59. Une étude de l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) réalisée en 2013 avait parfaitement identifié l'endroit où elle pourrait être percée au lieu même où déjà, en 1910, la ville de Paris avait publié un dessin d'architecte
• L'amélioration de la signalétique pour l'entrée avenue Rachel.
• L'ouverture permanente de la porte située rue Joseph de Maistre.
*Budget participatif 2019*
*Montant : 200 000 €*
*Projet en cours d'études*

**UN TERRAIN DE PÉTANQUE/MOLKY DANS LE JARDIN DES DEUX-NÈTHES**
Situé au 24 avenue de Clichy, le jardin des Deux-Nèthes, ouvert en 2005, est fréquenté essentiellement par des familles avec enfants qui bénéficient des aires de jeux. Nous proposons d'aménager en fond de jardin, à mi-chemin entre les deux aires de jeux, dans un espace sécurisé, peu utilisé actuellement car situé entre deux haies (espace disponible : 6,3 m X 11,7m, soit deux terrains dimension « loisirs »), deux terrains de jeux de pétanque/molky ouverts à tous. Conviviales, apaisantes et intergénérationnelles, ces activités permettraient, tout comme le montrent les tables de ping-pong installées à proximité, d'assurer une présence d'adultes à tout moment de la journée.
*Budget participatif 2019*
*Montant : 25 000 €*
*Projet en cours d'études*



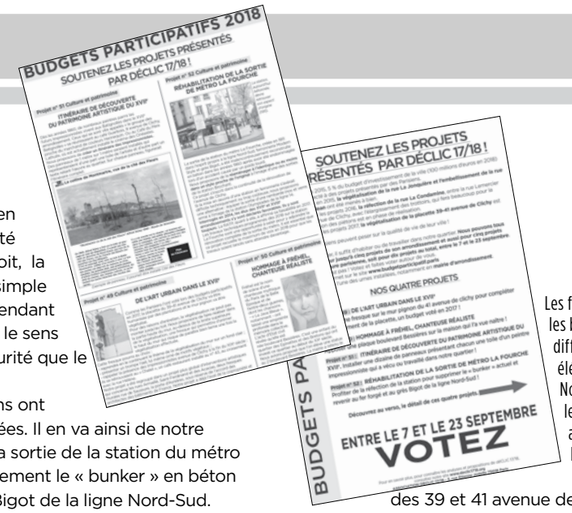


Les flyers réalisés par notre association pour les budgets participatifs 2018. Largement diffusés dans notre quartier, ils sont un des éléments-clés du succès de nos actions. Nous en préparons pour promouvoir les projets 2019. Vous pouvez, vous aussi, nous aider à les faire connaître largement !

Las, trois ans plus tard, avec la mise en sens unique de l'avenue, le projet a été modifié et, pour acceptable qu'elle soit, la réalisation d'une piste cyclable – un simple marquage au sol – dans le sens descendant et l'utilisation du couloir de bus dans le sens montant n'apporte pas la même sécurité que le projet qui avait été adopté.
Si la quasi-totalité de nos propositions ont été retenues, certaines ont été différées. Il en va ainsi de notre proposition de recréer à l'identique la sortie de la station du métro La Fourche et de supprimer définitivement le « bunker » en béton pour revenir au fer forgé et au grès Bigot de la ligne Nord-Sud. Regroupée en 2017 dans un projet baptisé par la Ville « Mon beau métro » et regroupant plusieurs stations disséminées dans Paris, le projet, en concurrence avec les projets « Tout Paris », n'avait pas recueilli les suffrages nécessaires à son adoption. Représenté en 2018 dans un projet d'arrondissement au titre du XVII$^{e}$, et malgré l'impossibilité pour les habitants du XVIII$^{e}$ de voter, ce projet a passé haut la main la barre. 300 000 euros y ont été consacrés. Nous comptons bien voir sa réalisation débuter prochainement.

**VERS UNE PIÉTONISATION DE LA RUE DES MOINES PENDANT LES WEEK-ENDS ?**
L'année suivante, pour des raisons de coût et de faisabilité, notre projet de doubler le pont Caulaincourt, emprunté quotidiennement par des centaines de riverains, par une passerelle tellement plus agréable pour les piétons a, lui aussi, été écarté. Comme l'a été cette année notre projet de réserver aux piétons le week-end la rue des Moines, dans sa portion située entre l'avenue de Clichy et la rue Nollet, en installant des bornes rétractables. Arrivé en concurrence avec l'opération « Paris Respire » qui poursuit le même but, cette proposition ne sera pas soumise au vote en septembre prochain. Pour autant, *dé*CLIC 17/18 considère que l'opération Paris Respire est un premier pas dans la bonne voie et se réjouit que cette idée fasse son chemin. Rappelons les réticences des commerçants – nous les avions interrogés lors d'une enquête il y a une dizaine d'années – : sans la possibilité pour leus clients de venir en voiture, ils craignaient alors que la fréquentation de leurs boutiques et celle du marché couvert soit lourdement pénalisée. La nouvelle utilisation de l'espace public, avec la multiplication des terrasses situées sur les trottoirs, est en train de les faire changer d'avis. Côté positif, l'implication de nos adhérents et des copropriétés des 39 et 41 avenue de Clichy – qui se sont engagés à pourvoir à leur entretien et leur arrosage – n'est pas étrangère à la mise au vote par la Ville de notre projet d'humanisation de la placette, bien que les projets de végétalisation aient été exclus des projets éligibles. Nous avons suivi, avec les riverains, la mise en œuvre de ce projet. Alors que les jardinières – première phase de l'humanisation – auraient dû être installées en ce printemps 2019, nous n'avons encore rien vu venir…

**2019 : TOUT SE JOUE ENTRE LE 6 ET LE 22 SEPTEMBRE**
Plus de 2000 projets ont été déposés par les Parisiens pour la campagne 2019. C'est moins qu'en 2016 (3158 projets avaient été déposés et 2246 projets avaient été jugés recevables). Ce sont les thèmes « Environnement » (382 projets) et « Cadre de vie » (323 projets) qui inspirent le plus les Parisiens. Suivent les thèmes « Transport et mobilité » (229 projets), « Culture et patrimoine » (212 projets), « Education et jeunesse » (199 projets), « Solidarité et cohésion sociale » (197 projets), « Prévention et sécurité » (159 projets), « Sport » (157 projets). A part l'éternel sujet de la propreté (114 projets), les autres thèmes viennent loin derrière.
*dé*CLIC 17/18 a déposé cinq projets pour 2019 : quatre d'entre eux – rénover les trottoirs entre La Fourche et la porte de Clichy, installer des panneaux explicatifs de la biodiversité dans le parc MLK, réaliser une entrée supplémentaire dans le cimetière de Montmartre, créer un terrain de pétanque-molky dans le jardin des Deux-Nèthes – ont été acceptés par les services de la Ville et seront soumis au vote des Parisiens. Le détail de ces projets figure en pages 13 et 14. Nous avons besoin de votre soutien pour les faire adopter. Des documents explicatifs seront réalisés tout début septembre. N'hésitez pas à nous en réclamer et/ou à nous signaler tous les lieux qui accepteraient de les diffuser.

PUBLICITÉ
PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

# « DU RIFIFI AUX BATIGNOLLES » : COMMENT LA LÉGENDE RENAÎTRA-T-ELLE ?

PENDANT TREIZE ANS, UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES A CRÉÉ PUIS FAIT VIVRE UN FESTIVAL « DU RIFIFI AUX BATIGNOLLES » ORGANISÉ TOUS LES ANS AU MOIS DE SEPTEMBRE. JEAN GRIMAUD, UN DE SES FONDATEURS, REVIENT SUR CETTE HISTOIRE DE NOTRE QUARTIER TÉMOIN DE CETTE « BELLE ÉNERGIE QUI A TOUJOURS IRRADIÉ LES BATIGNOLLES ».

En 2003, nous étions un petit nombre à nous rencontrer dans les quartiers des Batignolles-Epinettes-Grandes Carrières. Chacun était déjà actif dans d'autres associations des XVII et XVIIIe arrondissements. On pratiquait les vernissages, les avant-premières, les repas de quartier, les animations culturelles et artistiques.
Les portes-ouvertes des cours privées avaient du succès. Au sein de ce groupe, nous avions 35-40 ans, des professions différentes et chacun avait le talent et la volonté de donner du temps pour la création d'un événement collectif, festif et culturel. Qu'est-ce qu'on a pu donner comme temps !
C'est ainsi qu'est né « Du Rififi aux Batignolles ». Son président fondateur fut Laurent Mater. Nombre de présidents se sont succédé à cette tâche exaltante mais usante dont Agnès Laurent, Anne Bartoli, Agnès Pannier, Aude Hapiot, François Dumolin, Ludovic Desmarescault.

### HUIT MOIS POUR METTRE SUR PIED UN FESTIVAL DE RUE

Sous l'impulsion de Laurent Mater, nous avons créé en huit mois un festival culturel et artistique avec des moments de convivialité à partager dans les quartiers des Batignolles-Epinettes-Grandes-Carrières. Une profusion, une explosion de propositions qui nous surprit nous-mêmes, nous qui devions en assurer la sécurité et la convivialité. Dans les faits, nous occupions l'espace public.
Nous avons toujours fait très attention aux demandes des différents services municipaux. Nous étions beaucoup sur la voie publique et nous en acceptions les règles. Grâce au double parrainage politique, nous avons pu travailler avec la mairie d'arrondissement et la mairie de Paris. Je tiens à remercier mille fois Mme Joëlle Racary, une fée, chargée de mission à la culture puis attachée à la culture du XVIIe.
Toutes les salles de spectacles du secteur ont été contactées. Avec la plupart, nous avons conçu de très beaux événements. Toutes les rues calmes, les placettes et les cours ont été jouées, contées, chantées, lues, rêvées. Nous avons tenté de répandre la « culture » sur le trottoir. L'offre rencontra les riverains.

### UN REPAS DE QUARTIER QUI ACCUEILLE 1000 CONVIVES

Le premier repas de quartier sur la place Charles-Fillion comptait plus de 1000 convives. Les trois circuits-balades-histoire locale enregistrèrent 2000 entrées en trois jours. Quarante-six évènements en trois jours. Trente-sept lieux ouvraient leur porte au public pour rêver, chanter, jouer, rire, être ému, partager ensemble, vibrer.
Nous étions animés par une énergie créatrice qui ne demandait qu'à s'exprimer : un souffle. Certains disent que cette énergie est sous nos pieds et que par moments elle sort et vient chatouiller les petits conformistes que nous sommes pour nous réveiller et que ça nous fait du bien.

Le plus formidable de cette belle histoire se trouve dans la collégialité. C'est dans le collectif qu'on se surpasse. L'émulation est réelle. Tout le monde touche son salaire.
Pour la première édition, les élues, Françoise de Panafieu, maire du XVIIe et Annick Lepetit, députée de la circonscription, nous ont soutenus et encouragés.
Les artistes ont financé le festival pendant des années. Nous les remercions : quelle générosité !
Les éditions se sont succédé, les présidentes, les artistes, les lieux ont tourné, les élus et les services ont changé et le Festival a existé pendant treize ans.
Toute cette belle énergie n'a pas résisté à une certaine usure des bonnes volontés.
Le festival consommait un temps fou pendant huit mois de l'année et demandait un investissement considérable à tous les bénévoles impliqués – appuyés de temps en temps par des stagiaires efficaces et compétents. Nous nous sommes retrouvés devant un choix : professionnaliser l'aventure et multiplier le budget par 4 ou revenir chacun à des activités de quartier moins ambitieuses. C'est ce deuxième axe qui s'est imposé.
Aujourd'hui, dans le sillage de cette aventure, d'autres associations sœurs se sont créées avec succès. Elles sont de la famille du Rififi et rayonnent depuis : j'en citerai quelques-unes : Paris Court Devant est un festival international de cinéma de court-métrage, la Fête du livre de la rue Davy, le K.A.B. propose des installations dans le kiosque du jardin des Batignolles, l'Atelier d'histoire locale des Batignolles-Epinettes qui présente un spectacle tous les ans depuis 2003.

JEAN GRIMAUD

### POURQUOI LE « RIFIFI » ?

*« Ce n'est pas un mot ordinaire,*
*Vous n'trouverez pas dans l'dictionnaire*
*Le rififi... »*

**Au XIXe siècle, on constate un engouement autour de la Barrière de Clichy, pour tout ce que cette fin de siècle compte d'artistes géniaux et mal élevés. Naît alors l'expression « Du Rififi aux Batignolles »... C'est là qu'on vient s'encanailler, frissonner à la « vraie vie » en compagnie des peintres comme Manet, Toulouse-Lautrec mais aussi des poètes, Rimbaud, Verlaine et beaucoup d'autres encore, des acteurs, des romanciers, des auteurs de théâtre et des mauvais garçons qui fréquentent hardiment les brasseries et les bordels massés sur la Barrière.**

RÉMI BERNARD

### *dé*CLIC 17/18, PARTIE PRENANTE

**Sans y être investie au quotidien – on ne peut pas être de tous les combats –, notre association a soutenu le Rififi. Il faut dire que, dès le démarrage de l'activité de notre association, l'idée de monter des événements culturels (visites-découvertes du quartier, par exemple) était dans l'air. A titre individuel, nombre de nos adhérents ont « mouillé leur chemise » pour le Rififi, dont non des moindres, Laurent Mater, le premier président, adhérent de *dé*CLIC 17/18 (il semblerait que le fait que son chat s'appelait Rififi n'ait pas été étranger au choix du nom de la manifestation).**

# PORTE POUCHET : VERS LA FIN DES TRAVAUX EN 2020

PRÉSENTÉS LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE LE 19 FÉVRIER DERNIER, LES DERNIERS TRAVAUX DE LA PORTE POUCHET SERONT LIVRÉS EN 2020. IL AURA FALLU PRÈS DE VINGT ANS POUR MÉTAMORPHOSER CE QUARTIER ET COMMENCER A LE DÉSENCLAVER. MAIS BEAUCOUP RESTE A FAIRE...

Améliorer les conditions de vie des habitants, restructurer les services urbains, requalifier la desserte de ce quartier enclavé, diversifier et animer le quartier, tels sont les quatre enjeux initiaux du projet d'aménagement de la ZAC de la porte Pouchet présentés en... 2002, il y a presque vingt ans. A dix-huit mois de la fin des travaux, avec la prochaine mise en service du centre social et l'installation de quatre terrains de foot sous le périphérique, il est possible de tirer un premier bilan et de mesurer si les objectifs de ce programme ambitieux sont en passe d'être atteints.

### UNE TRAME VERTE ENTRE PARIS ET SAINT-OUEN

Nul doute que les conditions de vie des habitants se sont grandement améliorées avec la réhabilitation de la tour Bois-le-Prêtre et la reconstruction de la tour Borel*. Avec l'aménagement de la rue Rebière, ce sont 300 logements neufs qui ont été mis en service et 180 qui ont été réhabilités.
Le démarrage prochain du dernier grand chantier – un immeuble d'habitations appelé lot 3 au carrefour bd Bois-le-Prêtre et rue François et Hélène-Missoffe – apportera de nouveaux logements en location, dont une partie dans le parc social, et permettra l'installation au rez-de-chaussée d'une moyenne surface alimentaire de 400 m² et de 200 m² d'autres locaux commerciaux. Les habitants présents à la réunion publique souhaitent que s'y installent des services tels une banque ou une pharmacie. Mais Olga Johnson, élue du XVIIe, conseiller déléguée à la cohésion citoyenne et à l'égalité des chances et chargée du CCQ Epinettes-Bessières a rappelé que « l'installation des commerces est libre » et que la mairie ne peut pas influer sur le type de commerces qui se portent candidats.
La restructuration des services urbains est maintenant terminée avec l'enfouissement de la préfourrière sous le périphérique et le déplacement des locaux techniques et des pompiers sous le stade Max Rousié. La mise en service du Tram T3b fin novembre a profondément modifié la desserte de ce quartier par les transports en commun. La prochaine ouverture (en 2020 également) de la station Clichy de la ligne 14 contribuera encore à son désenclavement. Avec les aménagements réalisés sous le périphérique, c'est toute la barrière entre Paris et les communes limitrophes qui est en train de s'effacer. Entre la pelouse sud

(5 700 m²) et les jardins nord (environ 3 800 m²) eux-mêmes reliés aux jardins présents sur les communes de Saint-Ouen et de Clichy, il y a l'amorce d'une véritable « trame verte » inter communale qui préfigure peut-être le Grand Paris de demain.

**UNE DIVERSIFICATION INSCRITE DANS LE PROJET**

Le futur centre social – une salle polyvalente de 70 places, un atelier cuisine et une salle informatique – avec ses parois de verre fait partie intégrante de cette diversification recherchée par les promoteurs du projet. Qui s'exprime aussi dans la création de locaux commerciaux, des terrains de foot et des aires de jeu pour enfants, d'une résidence hôtelière et de tourisme, d'immeubles de bureaux – avec en point d'orgue l'installation du siège de la société Canon France et ses 800 employés, à deux pas du siège social de Samsung, sur la commune de Saint-Ouen – et de la crèche de la rue Pierre-Rebière. Cette rue, qui aujourd'hui séduit par la qualité et la diversité de ses petits immeubles d'habitation, est complétée au nord-ouest par la construction d'un immeuble de Foncière Logement. La construction qui donne sur le bd Bois-le-Prêtre possède 9 niveaux et se prolonge sur l'arrière par un immeuble de plus faible hauteur. L'ensemble devrait être livré en mai 2020.

IGOR MARAIS

**Nous l'écrivions déjà dans le numéro 32 de Déclic 17/18 automne-hiver 2017 en page 16*

**LE BILAN CHIFFRÉ DU PROJET**

**- 185 logements réhabilités**
**- 300 nouveaux logements**
**- 140 logements démolis**
**soit un solde positif de 160 logements**
**- une nouvelle crèche de 870 m²**
**- un centre social de 515 m²**
**• De nouveaux services urbains**
**- un garage TAM et une caserne de pompiers (12 300 m²)**
**- un garage DPE (600 m²)**
**- une préfourrière (450 m²)**
**• 25 000 m² de bureaux**
**• Une résidence de tourisme (4 650 m², 148 chambres)**
**• 2 000 m² de commerces**

# LA GARE DE PONT-CARDINET RÉNOVÉE ET MODERNISÉE

CONSTRUITE DANS LE STYLE ART NOUVEAU EN 1921 ET INAUGURÉE IL Y A BIENTÔT CENT ANS EN 1922, LA GARE DE PONT CARDINET N'AVAIT PAS CONNU DE MODIFICATIONS NOTABLES DEPUIS… 1976. LES TRAVAUX DE FOND, QUI SE SUCCÉDERONT D'ICI À FIN 2021 VISENT À LUI REDONNER SON LUSTRE D'ANTAN.

Moderniser la gare SNCF de Pont-Cardinet sans limiter son accessibilité au public n'est pas le seul défi auquel ce chantier doit faire face. *« Nous prévoyons une augmentation de près de 15 % de la fréquentation en passagers, due principalement à la mise en service progressive des bâtiments du nouvel écoquartier et à l'ouverture de la station Pont-Cardinet de la ligne M14 en 2020 »*, annonce d'emblée le représentant de la SNCF lors d'une réunion publique organisée le 27 février au collège de la Rose Blanche, rue George-Pitard.

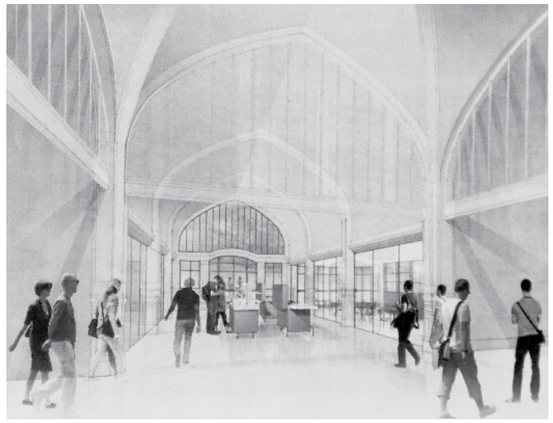

La rénovation intérieure va redonner du volume aux espaces et faciliter la circulation des voyageurs. Les utilisateurs regrettent tous la disparition de la boutique SNCF et la quasi suppression des agents d'accueil.

Cette gare, implantée au-dessus des voies le long du Pont Cardinet et à l'entrée du boulevard Pereire, apparaîtrait maintenant presque incongrue parmi les immeubles modernes qui la bordent depuis la création du nouveau quartier des Batignolles. Avec ses deux voûtes en forme de croix et ses murs en briques blondes, le bâtiment est représentatif de ce qui se fait de plus moderne dans les années 1910 lors de sa conception. Les voiles de béton et les ossatures métalliques permettent alors aux architectes de réaliser des volumes d'une grande légèreté.

Elle était destinée à remplacer la gare des Batignolles construite en 1854 par la compagnie de Saint-Germain qui n'a pas survécu à l'agrandissement de la tranchée et à l'élargissement du pont, et qui a été temporairement remplacée par un bâtiment en bois situé sur le boulevard Pereire.

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

Il faut attendre la fin de la « Grande Guerre » pour que le provisoire soit pérennisé par un bâtiment fonctionnel qui sera inauguré le 15 mai 1922. Si des travaux d'aménagement, de couverture et une extension sur le nord à l'arrière de la gare sont entrepris en 1936, 1971 et 1976, aucuns travaux d'envergure ne sont réalisés à l'exception d'aménagements intérieurs et d'un espace de microcoworking.

Les choses vont se précipiter lentement avec l'adoption de la loi du 11 janvier 2005 qui oblige la SNCF à adapter l'accessibilité de ses gares aux personnes à mobilité réduite. Un schéma directeur d'aménagement (SDA) est adopté par le STIF en 2009 qui conduit à la signature, le 11 octobre 2011, d'une convention cadre quadripartite entre le STIF, la région Ile-de-France, RFF et la SNCF. Elle prévoit la mise en accessibilité avant 2021 de 207 gares, dont la gare de Pont-Cardinet, pour un investissement total d'1,4 milliard d'euros.

**TROIS OBJECTIFS ET TROIS BLOCS DE FINANCEMENT**

La plus grande partie du budget affecté à la gare de Pont-Cardinet (28,3 millions d'euros) concerne la mise en accessibilité à tous les publics (25 millions). Les deux autres chantiers sont la requalification des accès et des circulations dans la gare avec la création de commerces (2,3 millions), et la modernisation de la billetique avec la mise en place de nouveaux contrôleurs automatiques de billets (0,8 million d'euros).

Vue d'architecte de la gare une fois les travaux terminés. Si l'aspect extérieur du bâtiment ne change pas fondamentalement, il faut souligner le retour des marquises élégantes au-dessus des entrées sud et ouest qui vont remplacer les affreux voiles de béton actuels. L'entrée ouest va particulièrement gagner en légèreté.

Pour les usagers de l'espace c'est une évolution et non une révolution. Les travaux, qui vont s'échelonner par lots (ils ont commencé en janvier), ne vont fondamentalement modifier ni les accès – ils se feront toujours rue Cardinet et bd Pereire, même si ce dernier accès va être déplacé sous la voûte –, ni la circulation. Seul le couloir d'accès au quai B jugé un peu étroit pour l'affluence attendue va être élargi.

Les deux flux de voyageurs doivent converger vers les quais. L'accès aux quais passera par huit portillons automatiques, les voyageurs empruntant ensuite des escaliers mécaniques ou des ascenseurs qui déboucheront sur chacun des quais, mis à niveau, rénovés, dotés de « bandes d'éveil » incitant les voyageurs à s'éloigner de la bordure des quais et équipés d'abris.

A l'extérieur de la gare, peu de modifications. Seules les marquises qui surplombent les entrées seront rénovées dans le style d'origine. Le trottoir longeant la rue Cardinet sera élargi pour faciliter l'écoulement du flux de piétons de ou vers la rue Rostropovitch et la station de métro. Il n'est pas prévu à ce stade de déplacer la station de bus, une demande pourtant forte des habitants présents lors de la réunion, ni de créer un cheminement direct entre la station de métro et la gare (« pour des raisons techniques », a-t-il été répondu). Deux surfaces commerciales seront créées de part et d'autre de l'entrée ouest – on ne connaît pas encore le type de commerces qu'elles accueilleront –, mais il n'est malheureusement pas question de revenir sur la suppression de la boutique SNCF pourtant très utile pour les habitants du quartier qui doivent maintenant se rendre à la gare Saint-Lazare pour acheter le moindre billet de train. Seul un « local agents », occupé de façon intermittente, apportera une touche d'humanité dans cette gare totalement automatisée.

**UN ACCÈS SUPPLÉMENTAIRE PAR LE PONT MÈRE-TERESA**

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison du chantier fin 2021. Les travaux commencent par l'inévitable désamiantage progressif de tous les locaux. L'accessibilité aux quais et les travaux de la gare auront lieu entre mi 2019 et fin 2021, sans interruption des accès. Le chantier se déplacera dans le bâtiment sans l'occuper totalement à aucun moment.

En parallèle, et sans que son financement soit encore trouvé, sont entreprises des études concernant un deuxième accès par le pont Mère-Teresa. Une esquisse sera présentée fin 2019 avec deux volets : la mise en place d'escaliers et l'installation d'une billetterie automatique.

A la fin de ces interventions, la gare aura retrouvé son lustre d'origine. L'humanité en moins…

JOEL CHABOUREAU

**DES DATES ET DES CHIFFRES**

**HISTOIRE**
**1854 : construction de la gare des Batignolles par la compagnie de Saint-Germain à l'aplomb du pont Cardinet,**
**1911 : disparition de la gare des Batignolles lors des travaux d'aménagement de la tranchée (élargissement du pont, creusement d'un tunnel supplémentaire). Elle est remplacée par un bâtiment en bois élevé sur le trottoir du bd Pereire,**
**1913 : lancement du projet de la nouvelle gare dans un style Art nouveau, projet bloqué par la guerre,**
**1921 : début des travaux, l'inauguration intervient en mai 1922.**
**FRÉQUENTATION**
**Nombre de voyageurs par jour : 9 237.**
**Projection 2030 : 10 600, avec la mise en service des équipements comme le projet Eole, les lignes M14 et M15, etc.**
**• Montant des travaux**
**Schéma directeur d'accessibilité : 25 M€**
**Programme gare : 2,3 M€**
**Modernisation de la billetique : 0,8 M€**
**Les travaux qui pourraient concerner le pont Mère-Teresa ne sont pas encore chiffrés.**

petite et grande histoire

# PORTE DE CLICHY, PORTE DE SAINT-OUEN : D'UNE PORTE L'AUTRE

L'ARRIVÉE DU TRAMWAY, L'INSTALLATION DU TRIBUNAL DE PARIS, L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE 42, LE SIÈGE DE CANON FRANCE PORTE POUCHET, LA LISTE DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ CES DERNIÈRES ANNÉES LE RENOUVEAU DE LA SECTION DES BOULEVARDS DES MARÉCHAUX COMPRISE ENTRE LES PORTES DE SAINT-OUEN ET DE CLICHY N'EN FINIT PAS DE S'ALLONGER. DERNIÈRE SÉQUENCE D'UNE HISTOIRE QUI A COMMENCÉ AVEC LA CONSTRUCTION, SOUS LOUIS-PHILIPPE, D'UNE ENCEINTE AUTOUR DE LA CAPITALE ET QUE NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR AUJOURD'HUI.

Depuis toujours, Paris a été ceinturé d'enceintes successives, à la double fonction de défense et de collecte de taxes. L'enceinte des Fermiers Généraux des années 1780, très mal acceptée fiscalement, ne fut pas plus efficace militairement : on le vit en 1814. L'octroi de la barrière de Clichy contrôle le passage des barriques de vin, les charrettes de fruits et de légumes des Batignolles et des Epinettes. Au delà de cette guérite douanière, les guinguettes sont nombreuses et le vin beaucoup moins cher..

En 1814, la vaillance du général Moncey et la détermination du Père Lathuille n'ont pas empêché les cosaques d'entrer, Paris se rend. En 1818, les Bourbons réinstallés pour de bon décident d'une commission de réflexion pour la défense de Paris. Adolphe Thiers, ministre de Louis-Philippe, roi des Français, propose la construction d'une enceinte autour de la capitale, bien au-delà du mur des Fermiers Généraux construit sous Louis XVI.

Le nouvel ouvrage est érigé entre 1840 et 1844. Long de 33 kilomètres, large de 150 mètres, il s'appuie sur 94 bastions dont trois dans le secteur des Grandes-Carrières (n°37 à 39) et quatre dans le secteur Epinettes-Batignolles (n°40 et 44). Ces ouvrages sont desservis par la rue militaire, elle-même doublée par une voie de chemin de fer militaire, la Ligne de Petite Ceinture.

A l'avant du mur d'enceinte, des bastions, des contrescarpes et des fossés, se trouve un vaste espace inconstructible (zone non aedificandi) de 250 m de large.

Cet ouvrage est tragiquement inefficace pendant la guerre de 1870, puisque la résistance parisienne est écrasée par les tirs à longue portée des canons allemands.

S'en suit une autre guerre, la guerre civile. Les Versaillais entrent massivement dans la capitale par la porte de Saint-Ouen après que les barricades des Batignolles, des rues Nollet, Truffaut, La Condamine ont cédé.

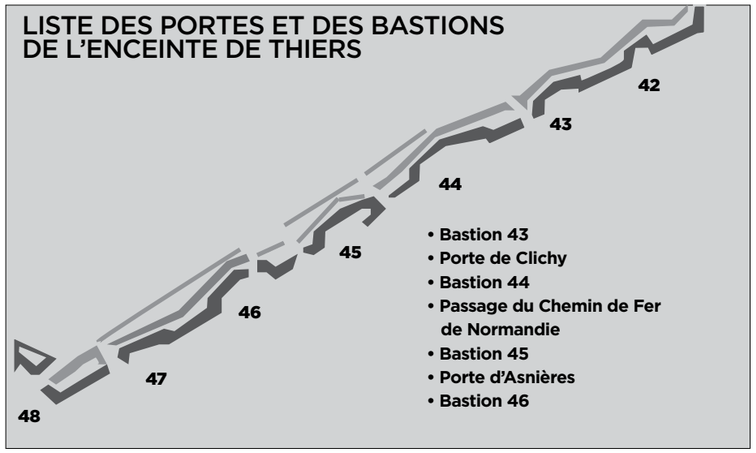


Les bastions 40 à 44, aux Batignolles et Epinettes et les bastions 37 à 39 aux Grandes-Carrières. Une double fonction : la défense et l'impôt.

Le 23 mai 1871, bien avant les incendies, les Versaillais fusillent au square des Batignolles et à la porte de Clichy.

Dès 1882, on envisage le démantèlement du mur d'enceinte mais la destruction des « fortifs » ne commence qu'en 1919.

**PASSER LA PORTE**

Au bas des avenues de Clichy et de Saint-Ouen, avenues actives, très fréquentées, longées d'immeubles modernes qui se dressent entre des maisons faubouriennes, après avoir traversé le grand espace industriel des usines Goüin de l'avenue de Clichy, Paris n'est plus tout à fait Paris. Des tavernes sordides, des hôtels de basse catégorie. Boulevard Bessières des baraques en bois, des palissades, des affiches déchirées font le décor de la sortie de Paris.

En 1899, le rapport d'un inspecteur de police décrit la porte de Clichy comme un lieu inquiétant : *« Plus on descend les avenues de Clichy et de Saint-Ouen, plus on tombe dans les bas-fonds de la prostitution et du monde qui l'exploite. Aux barrières, c'est une véritable infection… des voyous de la dernière catégorie, accompagnés de fillasses en cheveux se vautrent dans la pire des débauches et attendent le passage d'un ivrogne attardé pour lui faire son affaire. De véritables bandes de malfaiteurs se cachent dans des repères avoisinant les fortifications ; les bas de l'avenue de Clichy et de l'avenue de Saint-Ouen sont, à partir de 2 heures du matin, extrêmement dangereux, et la police est impuissante à y assurer la sécurité des passants attardés »*, comme le rapporte M. Jean, ancien Inspecteur Principal de la Sûreté, dans le journal *« Fin de Siècle »* en 1899.

Pendant la guerre de 1870, l'armée française en position au pied des bastions. Un courage inutile !

La porte de Clichy, la grille, l'octroi et les douaniers. Toutes les marchandises qui entrent dans Paris sont taxées pour le plus grand profit de la ville.

La porte de Clichy, la grille, l'octroi et les douaniers. Toutes les marchandises qui entrent dans Paris sont taxées pour le plus grand profit de la ville.

La porte de Clichy, c'est un panneau « Entrée », un panneau « Sortie », une grille métallique qui permet de filtrer le passage des hommes et des marchandises et deux petites constructions, les bâtiments de l'octroi. C'est aussi le point de départ des tramways : le 38 va de la porte de Clichy à Puteaux, le 39 à Gennevilliers, le 40 à Argenteuil, le 48 va de Saint-Denis à la Madeleine. Constant trafic de la porte vers la banlieue ou de la banlieue vers le centre de Paris.

Sur les cartes postales anciennes, on voit entrer librement dans Paris des bourgeois en canotier, des ouvrières en cheveux, des garnements qui narguent le photographe et peut-être l'autorité des agents. Derrière la grille, devant le petit bâtiment d'octroi, des charrettes lourdement chargées font la queue et attendent parfois longtemps pour payer les droits d'octroi, cette taxe qui donne l'autorisation d'entrée des marchandises dans la grande ville.

**PRENDRE LA PORTE C'EST PASSER L'OCTROI**

En 1781, Louis-Sébastien Mercier, dans *« Les Tableaux de Paris »* déplore que Paris est un gouffre où se fonde l'espèce humaine. On entre, on sort par des guichets, des barrières plus respectées que ne le seraient des barrières bordées de canons. Elles arrêtent les denrées nécessaires à la vie et imposent une taxe *« que le pauvre supporte seul car, dispensé des tous les plaisirs, il ne l'est pas de manger »*.

En 1785, Louis XVI en fait construire 51 - œuvres de Claude Nicolas Ledoux - lors de l'édification du Mur des Fermiers Généraux. Alors que Louis XVIII, à son retour en France, en 1815, avait promis de supprimer l'octroi, en 1840 les guichets des fortifications de Thiers remplissent le même rôle. Le gouvernement de la deuxième République, en 1848, promet, lui aussi, leur suppression, comme Napoléon III le fera en 1869…

Tout produit venant de l'extérieur de Paris est taxé et ces taxes de passage rapportent des sommes considérables à la Ville. Il existe des tables de taxations, qu'en vrais douaniers les employés de l'octroi font respecter au centime près. Ainsi, en 1896, l'octroi de Paris a rapporté 155,6 millions de francs or. Le vin, la bière, les viandes, les alcools, les fromages les combustibles (bois et charbon), les matériaux de construction

## QUAND L'ŒIL DE VAN GOGH SE POSE SUR LA PORTE DE CLICHY

**On l'aura vu souvent l'homme à la pipe. Toujours vêtu d'une cotte de plombier zingueur, cet homme trapu, de taille moyenne, à la démarche saccadée, un peu excentrique. Tout roux de poil, sa chevelure est une flamme qui illumine un regard d'aigle. C'est Vincent Van Gogh. En ce début d'après midi 1887, il vient de quitter le Grand Bouillon-Brasserie du Châlet, 42 avenue de Clichy. Il aime à s'y rendre et y retrouver d'autres amis artistes dans cette grande salle au toit en verre, aux longues tables où l'on mange ensemble, repas copieux, pas cher, chopine de vin comprise. Et surtout, là, on espère reconnaissance et succès : le maître des lieux, amoureux des arts, encourage tous ces jeunes peintres à exposer leurs œuvres sur les murs de la maison.**

**Van Gogh est arrivé il y a peu à Paris, il vit à Montmartre, rencontre souvent son frère Théo qui l'a aidé à s'inscrire à l'atelier du peintre Cormon, boulevard de Clichy. Il dessine beaucoup, il est studieux et attentif, heureux de rencontrer d'autres talents, Cézanne, Toulouse-Lautrec, Anquetin, tous à la recherche de la vibration de la lumière, la transparence des couleurs et l'harmonie des formes. Il remonte l'avenue de Clichy ou l'avenue de Saint-Ouen. Lui, qui s'est proclamé homme de la campagne sait qu'au delà des portes de Clichy et de Saint-Ouen, il retrouve la nature. Là, il plante son chevalet et peint.**

*La porte de Clichy - Vincent Van Gogh – 1887*

**Il peint un paysage de confins et de contrastes, d'un côté la ville et ses immeubles neufs derrière les remparts, de l'autre des jardins, des chemins de promenade. Entre ces deux lieux, les fortifs et un passage, la porte et sa barrière.**

# petite et grande histoire

(garde-corps de fenêtres et de balcons) et bien d'autres produits industriels ou agricoles passent par le contrôle de l'octroi. L'administration est vigilante car on craint les fraudeurs qui pourraient escalader les remparts ou creuser des souterrains… Pourtant, en 1906, le président de la Chambre de Commerce est conduit à se demander pourquoi une cité en pleine expansion, faisant partie des plus grandes villes du monde, animée d'une circulation intense entre les habitants de la capitale et de la banlieue, qui prennent le fiacre, la diligence, le tramway, et bientôt le métropolitain, se voit enserrée par une douane intérieure qui freine les échanges de produits du commerce et de l'industrie ainsi que le déplacement des personnes. Las, les portes se maintiennent au-delà du temps qui passe avec la Grande Guerre, les

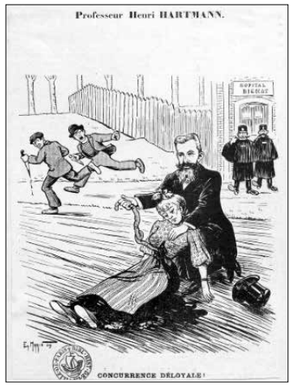


Porte de Saint-Ouen. Un médecin courageux au secours d'une blessée sauvagement agressée par deux escarpes sous l'œil bienveillant de la Maréchaussée. Sont-ils complices ?

Années Folles, la Crise de 1929 et la Drôle de guerre…
Pendant l'occupation allemande, la détestation de la taxe qui engendre pénurie, marché noir et frais de gestion considérables, est plus forte que jamais. Aussi, le 2 juillet 1943, Pierre Laval, chef du régime de Vichy met fin, définitivement, à l'existence de l'octroi.
Le bon docteur Destouches, en littérature Louis-Ferdinand Céline, passe assez souvent l'octroi pour se rendre à la Garenne-Rancy (au vrai Clichy où il est responsable d'un dispensaire). Publié en 1931, son roman « Le Voyage au bout de la nuit » fait émerger ces souvenirs : *« Et puis, ayant atteint la porte de l'octroi, on passe encore devant le bureau moisi où végète le petit employé vert. C'est tout près alors. Les chiens de la zone sont à leur poste d'aboi. Sous un bec de gaz il y a des fleurs quand même, celles de la marchande*

Une carte postale montrant la porte de Clichy prise du haut du bastion. On entre dans un Paris pas fini. Mais on n'a pas vraiment quitté la banlieue.

*qui attend toujours là, les morts qui passent d'un jour à l'autre, à côté, et puis le boulevard de la Révolte. Il monte avec toutes ses lampes droit et large en plein dans la nuit. Autour du métro, près des bastions croustille, endémique, l'odeur des guerres qui traînent, des villages mi brûlés, mal cuits, des révolutions qui avortent, des commerces en faillite. Les chiffonniers de la zone brûlent depuis des saisons les mêmes petits tas humides dans les fossés à contre vent. C'est des barbares à la manque, ces biffins pleins de litrons et de fatigue. Ils vont tousser au dispensaire d'à côté au lieu de balancer les tramways dans les glacis et d'aller pisser dans l'octroi un bon coup. »*

**PORTE DE CLICHY : ON CHANGE LE DÉCOR**

Le 6 janvier 1894, les magasins des décors de l'Opéra Comique, rue Richier, en plein centre de Paris, sont détruits par un grave incendie qui effraie fort les populations du voisinage. Charles Garnier, architecte de l'Opéra cherche alors un entrepôt pour ses décors. Pas question de les installer dans le centre de Paris. On décide donc de les déplacer et, si possible, de les éloigner du centre, loin des populations denses. La chance veut que le ministère de la Guerre mette à disposition de l'Opéra les terrains situés à l'arrière des bastions 44

Les magasins de l'Opéra, porte de Clichy. Le déplacement des décors prenait un temps fou !

et 45. Charles Garnier se met à l'ouvrage et construit ces bâtiments austères qui comprennent des ateliers de menuiserie, de peinture, de couture, de tapisserie. Il était facile de s'y rendre pour travailler en prenant la diligence, le tramway, mais bien

Des personnes de qualité s'encanaillent à la porte de Clichy. Les quartiers bourgeois ne sont pas loin des « fortifs ».

plus lourd était le déplacement des décors qui prenait un temps fou.
Au début du XXe siècle, le badaud flânant près de la porte de Clichy se retrouvait en un lieu étrange qui le dépaysait des rues chiffonnières croisées peu avant. Le voisinage du cimetière des Batignolles a fait prospérer fleuristes, mastroquets, marchands de frites. Un vieux bouchon contemporain de la Restauration ou de l'Empire porte même cette enseigne « Au banquet de Clichy », les Portes du Paradis…

**UNE PORTE OUVERTE SUR L'ÉTERNITÉ : LE CIMETIÈRE DES BATIGNOLLES**

C'est une ordonnance royale de 1830 qui avait créé un petit cimetière pour qu'y soient inhumés les habitants de Batignolles-Monceau. Ce cimetière bien tranquille devient bientôt trop petit.
En 1847, il s'élargit de 4 hectares côté

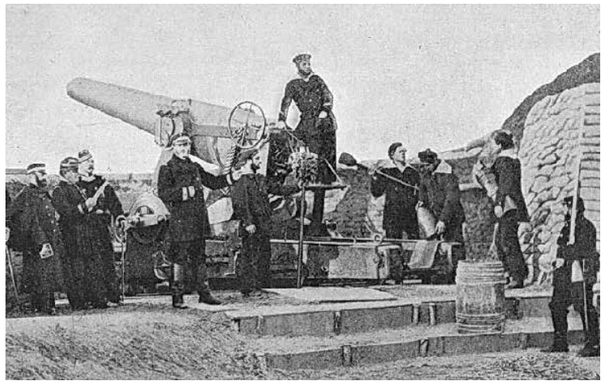

Joséphine et les hommes.
Ce canon de marine, installé sur les fortifications, n'a jamais servi à rien. Vingt ans plus tard, on continue à le visiter. Pour le plaisir !

fortifications, et en 1883, il gagne encore 7 hectares, devenant un grand cimetière parisien planté de marronniers, de frênes, de sophoras, de platanes qui veilleront au repos de nombreux artistes, écrivains – André Breton, des poètes – Paul Verlaine – des peintres – Edouard Vuillard – qui ont choisi ce lieu comme porte pour passer de l'autre côté…

**UNE PORTE DE L'ESPOIR : L'HÔPITAL BICHAT**

Lors de la destruction de vieux bâtiments faisant partie de l'Hôtel-Dieu, dans l'Ile de la Cité en 1879, un établissement de soins – l'Hôpital d'Aubervilliers – est créé pour les remplacer. Il est installé dans un ancien poste caserne situé aux bastions 30 et 31 des fortifications de Thiers. Accueillant des malades souffrant du choléra, de la diphtérie et de la rougeole, il se révèle trop exigu. En lui ajoutant des pavillons supplémentaires en 1882, on en fait un véritable hôpital : l'hôpital Bichat qui, en 1900, compte 258 lits. Il faut bien à un moment l'assainir. Aussi, Gustave Mesureur, le directeur, prend-il une mesure radicale, en juillet 1904, celle de l'incendier pour mieux le reconstruire. Un hôpital neuf est inauguré en 1905 sous le nom de Claude-Bernard.
En 1918, des obus allemands s'abattent sur lui provoquant des dégâts considérables et 6 morts. On déblaie les ruines et on reconstruit l'hôpital. Mais, à nouveau, on avait vu trop petit, si bien qu'en 1925, la ville de Paris demande l'autorisation de contribuer au financement pour l'extension et la reconstruction de l'hôpital afin qu'on puisse accueillir un nombre croissant de tuberculeux, et participer à la modernisation des techniques médicales. Selon la Revue du Sénat n°523 du 5 août 1926, *« Le Conseil municipal déplorait que l'hôpital était trop encombré, ne suffisait plus aux besoins de la médecine et de la chirurgie »* et conclut qu'il faut reconstruire *« cet hôpital, vieux bastion militaire agrandi par des baraques en bois situé dans une région déjà surpeuplée et où d'importants groupes d'habitations à bon marché vont s'élever incessamment, est dans le plus médiocre état et est notoirement insuffisant. »*

**LA PORTE DE SAINT-OUEN OU LA PORTE DES MENUS PLAISIRS**

Pour quelques centimes, dans les années 1870, après la guerre, les Parisiens, naïfs, rompus d'ignorance et de fatigue, aiment à prendre le chemin de fer de petite ceinture, descendre en se bousculant à la jolie petite gare de Saint-Ouen plongée dans l'ombre et ouverte sur une avenue de soleil tapant, balade turbulente qui mène aux « fortifs » et aux bastions héroïques. La descente animée de l'avenue noie dans un tourbillon populaire les cafés à moules-frites, les maisons de jeux de billard, étouffe les harangues de camelots essayant à grand bruit de retenir une clientèle agitée pour de sinistres fripes et de clinquantes babioles. Plus sages, de modestes commerces offrent au désir des promeneurs des vêtements bon marché qu'exhibent tristement des mannequins de foire. Au pied des fortifs, une guinguette pour se rafraîchir, obligé, avant l'escalade des fortifs. Et puis, hommes, femmes, enfants, même les plus vieux, grimpent. A l'arrivée, on est enfin plus près du ciel, plus près des plaisirs. Un bonheur que ne peuvent ternir les rubans de fumée des usines, au loin, à Saint-Denis, Clichy ou à Saint-Ouen. Heureux l'habitué qui, avec sa lunette d'approche, expliquait aux nouveaux venus les subtilités du paysage de la campagne et pouvait décrire avec tous les détails que seul connaît le vrai connaisseur, la forme harmonieuse du vaisseau de la basilique de Saint-Denis. Mais, plus simplement, on s'amuse, oublieux de toute retenue à rouler sur les pentes pour enfin sans pudeur s'étaler sur le ventre, jupons retroussés et contempler le ciel. Et le bruit, le bruit des jeux de bague, des stands de tir sous des tonnelles, des appels à dégustation de saucissons de Lorraine ou de gaufres ou de moules ou de crevettes, venant de gamins installés dans des cabanes en planches ornées de fleurs de tournesols.

**DU COCO ET DES PASTILLES DE MENTHE POUR LES ENFANTS**

Van Gogh, venu de Montmartre, est aussi allé porte de Saint-Ouen. Il y a du coco et des pastilles de menthe pour les enfants fatigués par cette symphonie de couleurs, de bruits et d'odeurs.
Mais pas de belle journée porte de Saint-Ouen sans admirer la Joséphine. Joséphine ? C'est un canon ! Enfin un canon de marine qu'on chargeait par derrière, qui se rehaussait automatiquement au moment du tir. Quand c'était terminé, Joséphine disparaissait derrière le parapet. Que fit Joséphine pendant la guerre de 1870 ? Rien. On ne lui en voulait pas et on continuait à lui rendre visite. Pour le plaisir. Les fortifications massives, les fossés herbus et ombreux, les promeneuses en robes claires, les passants de l'octroi, les chevaux qui piaffent, le chemin de campagne blanc de chaleur de l'été 1886, c'est une image. Les portes, de Saint-Ouen, de Clichy, les bistroquets, les cabanes de guingois n'existent plus. Elles ne sont plus que dans nos mémoires. Mais les portes n'ont pas disparu. Les voilà plus animées que jamais par le va-et-vient de l'hôtel de police, du TGI, de l'hôpital Bichat – monuments élancés comme autant de vigies – du lycée Honoré de Balzac autre porte du monde.
Ces portes ne s'ouvrent plus sur la ville, elles sont dans la ville.

**ISMÉRIE DUCROQUET**

# (Re)-Découvrez le site de notre association !

**Pour accéder au site** de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

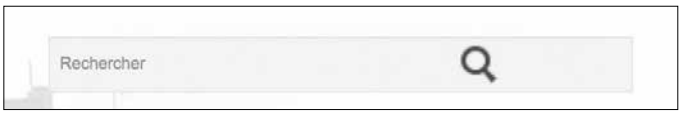


**TOUT EN HAUT DE LA PAGE** : un cadre avec une loupe. Tapez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

• A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque

•Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail. Nous vous répondrons

• Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux

• **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

**LE BANDEAU ROUGE** de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site.
Les images du carousel permettent d'accéder directementaux articles correspondants.

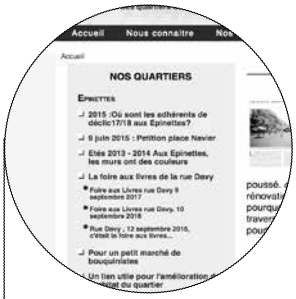


À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

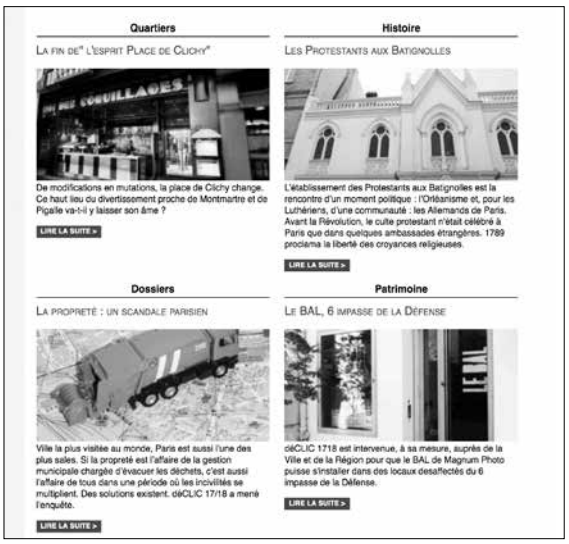


Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

**L'INTÉGRALLTÉ DU CONTENU DES 20 PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18** est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association !
En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

**FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR**

---

DÉCLIC 17|18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
**BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS**

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

**ADHÈRE EN QUALITÉ DE :** MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

**AGIR AVEC déCLIC17/18 :** DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**